

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MERCREDI 25 OCTOBRE 1995

Chrétien parle de changement

Le premier ministre tend la main à Parizeau pour éliminer les chevauchements et les dédoublements après un NON

VINCENT MARISSAL
Le Soleil

■ VERDUN — Le premier ministre du Canada Jean Chrétien est entré de plain-pied dans le dernier droit de la campagne référendaire, hier soir à Verdun, en ouvrant la porte à des changements constitutionnels pour le Québec. M. Chrétien a de plus invité Jacques Parizeau à venir négocier la fin des chevauchements dès le lendemain d'une victoire du NON.

Chrétien livre un message à la nation ce soir

Pour sa troisième apparition de la campagne, Jean Chrétien a pris la parole devant environ 12 000 personnes, dont la moitié suivait le discours sur

écran géant, dehors et sous une pluie battante. Il a été invoqué depuis 1973) et une grande importance pour les Canadiens», souligne un communiqué émis en soirée par le bureau du premier ministre. Après consultations avec le chef du camp du OUI, Jacques Parizeau, il a été décidé de mandater M. Bouchard pour offrir la réplique à l'adresse à la nation du premier ministre Chrétien. Au même moment où M. Chrétien

Voir CHRÉTIEN en A2 ►

AUTRES TEXTES
□ Vote par anticipation record Page A7
□ Ruée vers les bureaux de passeports Page A8

«Ça prend un front de boeuf», réplique Parizeau

DONALD CHARETTE
Le Soleil

LÉVIS — «Ça prend un front de boeuf pour dire ça», a commenté hier soir le premier ministre Jacques Parizeau, après avoir appris que le premier ministre Jean Chrétien avait promis de ne plus faire de changement constitutionnel sans l'accord du Québec.

M. Parizeau a rappelé que c'est M. Chrétien qui avait fait éclater l'alliance des provinces contre Ottawa sans avertir le Québec, en 1981. S'adressant aux 1000 personnes pré-

sentes à une assemblée du OUI à Lévis, le premier ministre a lancé à l'intention des jeunes: «On a perdu des années avec ces parolotes, on a perdu notre temps, perdez pas le vôtre».

Il a terminé son discours en lançant: «Pensez-y bien avant de mettre votre avenir entre les mains de Jean Chrétien».

M. Parizeau se tenait continuellement informé hier soir des déclarations de M. Chrétien à Verdun et une adjointe lui remettait régulièrement, durant son discours, une feuille avec les derniers développements.



«Les Québécois veulent voir le Québec reconnu au sein du Canada comme une société distincte par sa langue, sa culture et ses institutions... je suis d'accord», a lancé M. Chrétien devant 12 000 partisans, hier à Verdun.

Le taux d'escompte bondit de 1 % Le huard regagne un quart de cent

OTTAWA (PC) — La Banque du Canada a lancé un signal clair hier en majorant son taux d'escompte de presque 1 %. La hausse de 98 centièmes porte le taux directeur à 7,65 %. Cette hausse fait suite aux soubresauts dont a été victime le dollar canadien ces deux derniers jours sur les marchés financiers.

Mais malgré la hausse du taux d'escompte, les principales institutions financières ont remis à plus tard une hausse en conséquence des taux d'intérêt imposés aux consommateurs sur les prêts personnels et hypothèques.

Josh Mendelsohn, économiste en chef à la banque CIBC, a déclaré que les banques attendaient les lendemains du référendum sur la souveraineté, le 30 octobre, avant de bouger.

La hausse du taux d'escompte enregistrée hier est la plus importante à survenir depuis trois ans, à l'époque du référendum constitutionnel sur l'accord de Charlottetown.

Pendant ce temps, le dollar gagnait hier 0,23 cent pour atteindre 73,22 cents \$US, reprenant un peu d'aplomb après deux pertes consécutives ven-

Voir HUARD en A2 ►

Hissé sur une barge



Le Pélican, cette réplique du célèbre vaisseau de Pierre Le Moine d'Iberville, achève de mouiller dans les eaux de ce qui fut jadis la Nouvelle-France. En effet, une équipe travaillait hier à hisser le navire de 900 tonnes sur une immense barge qui lui servira de lit au cours de son périple jusqu'en Louisiane, où un remorqueur l'amènera à bon port. Un voyage de 5000 km qui prendra près de trois semaines. Détails en page A5.

Les dés sont jetés

«C e n'est pas encore le temps», répondait toujours Jean Chrétien à ses «partenaires» du NON qui s'inquiétaient de l'allure de la campagne référendaire et réclamaient un discours d'ouverture.

L'histoire retiendra que les dés du «petit gars de Shawinigan» se sont mis à rouler à l'auditorium de Verdun, le soir du 24 octobre 1995. Car au moins, ses adversaires penseront ce qu'ils veulent de la parole de Jean Chrétien, elle était hier soir autrement précise que celle de Pierre Elliott Trudeau au Centre Paul Sauvé, le 14 mai 1980.

La foule de 12 000 personnes — dont plusieurs milliers, dehors, les pieds dans la boue d'un stationnement en chantier, écoutaient les discours sous la pluie battante — témoignait de l'angoisse qui s'est emparée des fédéralistes. Et on attend encore plus de monde vendredi midi autour de la Place du Canada, pour la grande «marche du NON».



Michel Vastel

LA CAMPAGNE À MONTRÉAL
Référendum



Voir DÉS en A2 ►

LA RÉGION La CUQ poursuit

Une action de 6 millions \$ est intentée contre les firmes qui ont bâti les stations de traitement des eaux usées.

PAGE A5

LE QUÉBEC Non merci

Les 8 maires de la banlieue de Québec ne veulent pas discuter de l'abolition de corps policiers.

PAGE A11

LA MÉTÉO



Maximum 12, Minimum 1

Nuageux, venteux par moments. Demain, ennuagement, possibilité d'une averse. Détails page S16

QUÉBEC, 99e ANNÉE NO 294
FLORIDE, 1.60 \$US
MONTRÉAL, OTTAWA 70c PLUS T.P.S. T.V.Q.
60c PLUS T.P.S. T.V.Q.

SANS FRAIS / SANS RISQUE
OBLIGATIONS MUNICIPALES
Verdun
Rendement annuel **8.60%***
échéance 14 nov. 2005, minimum 10 000\$
*Taux sujet à changement sans préavis
859-4860
1-800-463-5000
Scotiabank

LES RETOURNES

CHRÉTIEN

«Ma patrie, le Québec»

Suite de la Une

prononcera son allocution, le camp du OUI tient un grand rassemblement à l'auditorium de Verdun, qui sera aussi télédiffusé sur les ondes de RDI.

Hier soir, devant des militants déchainés, le premier ministre Chrétien a déclaré que le Canada mérite que l'on se batte pour lui, que l'on fasse l'impossible pour le préserver.

Si les Québécois se disent très attachés au Canada, ils ont également clairement indiqué qu'ils souhaitent des changements afin de faire évoluer le pays dans le sens de leurs aspirations.

«Les Québécois veulent voir le Québec reconnu au sein du Canada comme une société distincte par sa langue, sa culture et ses institutions, a-t-il souligné. Je l'ai dit et je le répète: je suis d'accord.»

Un NON majoritaire le 30 octobre ouvre la voie aux changements que souhaitent les Québécois, a ajouté le premier ministre canadien.

«Un NON n'équivaut pas à renoncer à quelque position que ce soit relative à la constitution canadienne. Nous gardons ouvertes toutes les autres voies de changement, y compris les voies administratives et constitutionnelles. Tout changement des compétences constitutionnelles du Québec ne se fera qu'avec le consentement des Québécois.»

Jean Chrétien n'a toutefois pas mentionné en toutes lettres la délicate expression droit de veto, pas plus que le moment où devraient s'amorcer ces changements.

Il a toutefois tendu la main à Jacques Parizeau, le premier ministre de la seule province à ne pas avoir encore négoc-

cié des réaménagements administratifs avec Ottawa.

«J'espère que dès le lendemain du référendum, le gouvernement de M. Parizeau acceptera enfin de s'asseoir avec nous pour travailler à éliminer les chevauchements et les doublages de nos services, a mentionné M. Chrétien. Québec est la seule province qui ait refusé de procéder à cet exercice.»

Outre les doublages auxquels devrait s'attaquer le Québec, selon M. Chrétien, «il faut également évaluer si certains services ne seraient pas mieux livrés par le secteur privé», a-t-il ajouté, insistant de fait sur les futures décisions imposées par le piètre état des finances publiques.

Comme le fait Daniel Johnson avec insistance depuis quelques jours, M. Chrétien a joué sur la fibre canadienne et la fierté d'être québécois et canadien. «Mon pays, c'est le Canada, ma patrie, c'est le Québec», a-t-il lancé, reprenant ainsi les mots de Jean Lesage.

Pour Jean Chrétien, le choix du 30 octobre se résume à «rester» ou «décrocher».

C'est aussi la ligne qu'a suivie Daniel Johnson lors du discours de clôture du plus gros rassemblement du NON. Le chef libéral n'a pas abordé la question de la société distincte ni du droit de veto.

«Qu'est-ce qu'on nous offre, a-t-il demandé, d'être moins indépendants et à moitié Canadiens? Je préfère être 100% Canadien.»

«Ce soir, M. Parizeau, vous allez vous apercevoir qu'une vague d'énergie va partir d'ici et balayer tout le Québec. On passe de l'espoir à la certitude que le Québec va continuer à se développer dans le Canada.»

DÉS

La locomotive est sortie, mais où sont les wagons des provinces?

Suite de la Une

Bien sûr, les petits drapeaux rouge et blanc qu'on y distribuait venaient tout droit de «Taiwan - R.O.C.» (sic!). Importés par Scythies de Toronto dans des caisses marquées: «No Quebec flag». Comprenne qui pourra! Et j'ai surpris dans cette foule Gloria Warchuk, toute contente d'avoir vendu sa maison d'Otterburn Park et qui lisait attentivement les petites annonces du «Winnipeg Real Estate News». En tous cas, avant de prendre la 401, les fédéralistes ont décidé de montrer leurs couleurs.

Jean Chrétien ne pouvait se permettre de répondre aux appels au secours des libéraux du Québec avec des vœux pieux. On ne l'aurait même pas cru s'il avait «mis son siège en jeu» ou, comme Jean Charest, «sa crédibilité en jeu». Dans ce discours discuté le matin même au conseil des ministres et plus tard dans la journée avec ses collègues des autres provinces, le premier ministre fédéral a énuméré une quinzaine de «changements» dont il serait possible de discuter. Plus encore, il ouvre toutes les portes, «y compris la voie constitutionnelle».

Manifestement décidé à effacer le souvenir de Pierre Trudeau, Jean Chrétien a surtout promis deux choses: le NON de Daniel Johnson ne l'obligera pas à renoncer à ses positions constitutionnelles. Le chef du Parti libéral du Canada qui invite son collègue du PLQ à exprimer ses idées en matière de Constitution, on ne voit pas ça souvent!

Daniel Johnson aurait d'ailleurs pu en profiter, en présence de Jean Chrétien, pour ressortir de sa mémoire un petit morceau de rapport Allaire, quelques unes des conditions que Robert Bourassa posait au lac Meech, un chapitre ou deux du livre beige. Ou même quelques pages du rapport Gérin-Lajoie que son parti a adopté en 1967 pour mieux battre l'Union nationale de son père. Mais non: la position

constitutionnelle du chef du Parti libéral du Québec tient toujours à un NON.

Et puis, Jean Chrétien a promis que «tout changement aux compétences constitutionnelles du Québec ne se fera qu'avec le consentement des Québécois». Une sorte de droit de veto qui tient pour le moment à la parole d'un chef de gouvernement.

Comme Brian Mulroney en juin 1990, Jean Chrétien a donc attendu la dernière minute pour tout mettre sur la table. «La locomotive du changement canadien est sortie de la gare» a dit Jean Charest. Mais où sont les neuf wagons des provinces anglaises, et le «caboose» d'Ovide Mercredi?

Car, comme en 1990, cela reste une promesse de Québécois à ses compatriotes du Québec. Mulroney et Chrétien ont en effet hérité d'une formule d'amendement qui les oblige à obtenir l'accord de leurs collègues de toutes les autres provinces. Plus encore, certaines d'entre elles se sont engagées à tenir des référendums pour tout changement constitutionnel.

Les dés roulent, donc. Mais ils sont toujours pipés par une Constitution négociée par Jean Chrétien, adoptée en l'absence du gouvernement du Québec, et contre la volonté du Parti libéral du Québec. Car aux côtés du premier ministre, de Daniel Johnson et de Jean Charest, il manquait Elijah Harper sur l'estrade de l'auditorium de Verdun.

Hier soir, Jean Chrétien a une fois de plus répété que ce référendum n'est pas un concours de popularité. Mais cela n'empêchera pas un Nicolas Girard, président du Comité du OUI au Cegep du Vieux-Montréal, de lancer comme hier midi: «On aime mieux confier notre avenir à Lucien Bouchard qu'à Jean Chrétien.»

C'est cela aussi, l'enjeu du référendum. Et Bouchard ne serait peut-être pas sorti des Communes pour conduire la caravane du OUI, si Jean Chrétien y avait débattu plus tôt avec lui de... «changement»!

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

La Capitale.....	3 à 5
Le Québec et le Canada.....	6 à 12
Le Monde.....	13 et 16
Opinions.....	14 et 15

CAHIER B

Magazine.....	1 à 4
Arts et spectacles.....	5 à 12
Votre agenda.....	9
Ce soir à la télé.....	11
Jeux et B.D.....	10 et 11

CAHIER C

Questions d'argent.....	1 à 3
Bourses.....	4 à 6
Annonces classées.....	7 à 10
Décès.....	10 et 11

TABLET SPORTS

Claude Larochelle.....	5
Statistiques.....	10 à 12

SERVICES

Abonnements.....	686-3344
Publicité générale.....	686-3270
Annonces classées.....	686-3311
Rédaction.....	686-3394
Carrières et Professions.....	686-3270
Promotion.....	686-3342
Publicité Détaillants.....	686-3435
Renseignements.....	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMedia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Rand, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE

tirage du 23-10-95

8-5-8

0-7-8-1

BANCO

tirage du 23-10-95

2-13-14-19-20-21-29-31-33-37-38-41-46-49-50-56-57-59-60-67

C'ÉTAIT HIER

□ 1993 — Les libéraux de Jean Chrétien font élire 178 députés pour former un gouvernement majoritaire. On compte 54 députés du Bloc québécois, 52 réformistes, huit néodémocrates et deux conservateurs.

□ 1984 — Les conservateurs de Brian Mulroney remportent 212 des 282 sièges de la Chambre des communes.

□ 1983 — Les soldats américains envahissent l'île de Grenade.

□ 1971 — Au Québec, l'Union nationale change son nom pour Unité Québec.

HUARD

Autre chute à l'horizon

Suite de la Une

dredi et lundi totalisant 1,5 cent.

John Whale, un des vice-présidents de la Banque Toronto-Dominion, a déclaré qu'il ne fallait pas montrer trop d'optimisme pour autant. «Nous ne faisons que rétablir un certain équilibre», a-t-il dit.

La baisse du dollar serait en fait une réaction aux sondages qui, les uns après les autres, indiquent que le OUI risque de l'emporter lundi prochain.

Certains analystes prévoient que le dollar pourrait perdre encore jusqu'à un cent d'ici le vote du 30 octobre.



UN EXCELLENT RAPPORT QUALITÉ-PRIX

LE GILET LAINE BOUILLIE

69.⁹⁵

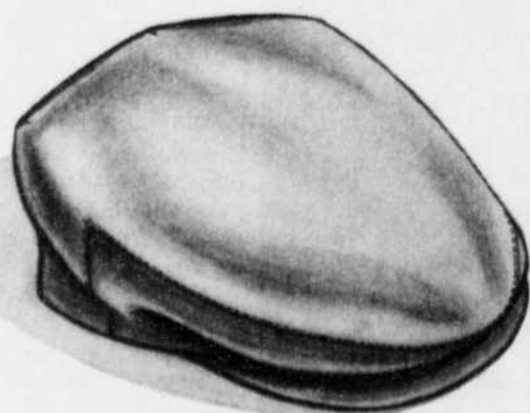
EXCLUSIF, PURE LAINE, FORME CARRÉE, BORDURES SURFILÉES, POCHES PASSEPOILÉES. À SUPERPOSER SUR LES CHEMISES ET LES T-SHIRTS. NOIR, CHARBON, FORÊT, MARINE, BORDEAUX. P.M.G. RÉG. 85.00*

IMPORTÉE DE FRANCE

LA CASQUETTE À RABAT

39.⁹⁵

CHAUD MÉLANGE DE LAINE, UNE CASQUETTE À RABAT COUPE-FROID ET DÉCOUPES SURPIQUÉES. NOIR, FORÊT, MARINE, BORDEAUX, CHARBON, LODEN. TAILLES DE 56 À 60 CM



VENTE AU RABAIS

COMPLETS PURE LAINE

399.⁹⁵

COMPLETS DOUBLE BOUTONNAGE SIGNÉS LE 31 OU TROIS BOUTONS SIGNÉS TOMMY HILFINGER. CARREAUX TISSÉS DISCRETS EN TONS DE BLEU, BRUN, VERT. 38 À 46. RÉG. JUSQU'À 495.00* STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE.

la maison
simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

* Le prix régulier s'ajoute le prix auquel cet article est habituellement vendu chez Simons et n'est pas une indication du prix auquel sont vendus les articles en question.

Banque Scotia
Des placements
à votre image.
(418) 691-2675

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

SANS FRAIS / SANS RISQUE
Coupons détachés Hydro Québec
902%*
Rendement annuel
échéance 10 juil. 2004, minimum 25 000\$
* Taux sujet à changement sans préavis
659-4960
1-800-463-5000
ScotiaMcLeod

ÉCOLE STADACONA

La résistance s'installe

Les parents demandent à Garon de réviser sa décision

BRIGITTE BRETON
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les parents des élèves de l'école primaire Stadacona, dans le quartier Limoilou, à Québec, demandent au ministre Jean Garon de réviser la décision de la Commission des écoles catholiques de Québec qui envisage de transférer leurs enfants vers l'école Saint-François-d'Assise.

Accompagné du conseiller municipal du Progrès civique de Québec, Martin Forgues, un groupe de parents ont indiqué hier qu'ils feraient tout d'ici le 12 janvier pour convaincre la CÉCQ de revenir sur sa décision. « Ça n'a pas de bon sens de faire mourir un quartier. Si on ferme l'école primaire, c'est cela qui arrivera. On va monter au bureau de Garon car lui il favorise les écoles de quartier », soutient le conseiller qui habite Limoilou.

Le conseiller du Rassemblement populaire, Alain Delwaid, s'étonne que le conseiller Forgues s'associe aux parents puisque c'est le Progrès civique qui, selon lui, a dépeuplé le quartier.

« ON VA TOUT FAIRE »

Qu'importe le parti politique, Ghislaine Gravel, qui préside le comité du centenaire du quartier Stadacona, jure que les gens du quartier ne feront pas le deuil de leur école en même temps qu'ils fêteront le centenaire de leur paroisse. « On veut garder notre école, on va tout faire ».

Lundi soir, le conseil des commissaires de la CÉCQ a décidé de franchir une étape de plus vers la fermeture du secteur primaire de l'école Stadacona. Au printemps, la CÉCQ avait donné un sursis à l'école de quartier. Un comité de concertation devait trouver des avenues pour maintenir l'école ouverte. Or, le comité n'a pu augmenter la clientèle à 103 élèves comme le réclamait la CÉCQ. L'école ne compte cet automne que 86 élèves.

Le comité de parents, le comité d'école et le conseil d'orientation de l'école Stadacona ont donc jusqu'au 12 janvier 1996 pour convaincre la commission scolaire. S'ils échouent, l'école Stadacona deviendra en septembre prochain un établissement entièrement consacré à l'éducation des adultes.

Le président du comité d'école, Claude Deschâtelets, ne comprend pas les normes de la CÉCQ. « La relève est dans le quartier. Elle est dans les carrosses et dans les classes de maternelle ».

« La relève est dans les carrosses et dans les maternelles »

M. Deschâtelets trouve aberrant que le ministère construise une nouvelle école de 300 places dans le quartier Lebourgneuf alors qu'on veut enlever l'école primaire à des gens d'un quartier défavorisé.

Le secrétaire général de la CÉCQ, Jean-Louis Dugré, rappelle que c'est la difficulté de structurer des cours avec un enseignement de qualité qui motive la décision de la commission scolaire. Sauf pour la première année, toutes les autres classes sont à deux niveaux (2^e et 3^e années, 3^e et 4^e années, et 5^e et 6^e années).

Selon M. Dugré, le nombre limité d'élèves ne permet pas de faire une sélection de ceux qui vont dans les classes à niveaux multiples. Habituellement, ce sont les élèves les plus forts, qui composent ce type de classes. À Stadacona, ce sont la majorité des enfants. Le nombre restreint d'élèves fait aussi que l'école ne peut avoir les services de professionnels (travailleur social, orthophoniste), à plein temps.

« NOS ENFANTS VEULENT RESTER DANS LEUR QUARTIER »

Sur ce, des parents disent qu'ils acceptent d'avoir des classes à niveaux multiples et des services professionnels moins complets. « Nos enfants ne sont pas malheureux. Ils veulent rester dans leur quartier. » Évidemment, tout n'est pas parfait. L'absence d'un service de garde le midi a poussé des parents de Stadacona à envoyer leurs enfants à l'école Saint-François-d'Assise.

Selon M. Dugré, la CÉCQ fait tout son possible pour maintenir ses écoles ouvertes.

Un comité tripartite, formé de la ville de Québec, du ministère de l'Éducation et de la CÉCQ, a été créé récemment pour trouver des solutions pour le maintien des écoles dans les quartiers centraux. Le secrétaire général ne cache pas que des subventions particulières du MEQ ou des contrats de location par des groupes communautaires pourraient aider les commissions scolaires à garder les petites écoles de quartier.

Coincée dans son auto



COLLABORATION SPÉCIALE, STÉPHANE VERREAU

Une femme de 35 ans a été grièvement blessée lors d'une violente collision entre deux véhicules, survenue à l'angle de l'avenue Holland et du chemin Sainte-Foy, vers 1h55 hier. Selon un témoin, les automobiles seraient entrées en collision après que l'une des deux voitures ait brûlé un feu rouge. Sous la force de l'impact, l'un des véhicules a été soulevé et a atterri sur le toit un peu plus loin. Les pompiers ont dû avoir recours aux cisailles hydrauliques pour tirer la conductrice de cette fâcheuse position. Elle a été transportée au centre de traumatologie de l'hôpital de l'Enfant-Jésus pour y soigner d'importantes blessures à la tête. On ne craint toutefois pas pour la vie de la dame, qui était seule à bord au moment de l'accident. Quant au conducteur de l'autre véhicule, lui aussi le seul occupant de son automobile, il a subi des blessures mineures. Selon les policiers, la consommation d'alcool n'est pas à l'origine de cet accident, puisque les personnes impliquées ne conduisaient pas avec les facultés affaiblies. C.B.

Le pont de Boischatel fermé

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

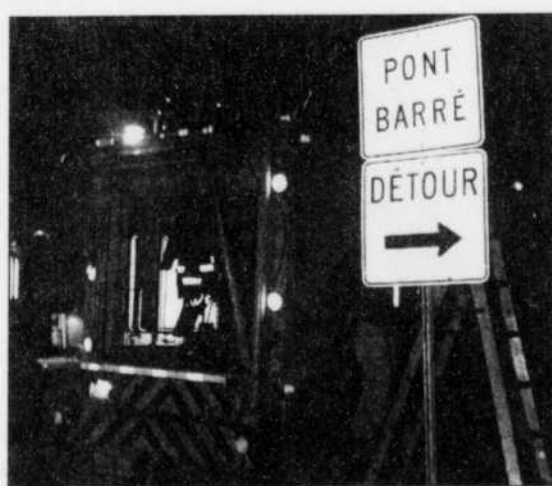
■ BOISCHATEL — À la demande de Transports Québec, le pont de Boischatel qui enjambe la rivière Montmorency, à la hauteur de l'avenue Royale, entre Boischatel et Beauport, est complètement interdit à la circulation depuis 19h hier. Les gens du secteur étaient furieux, n'en ayant été nullement avertis.

« C'est pour des questions de sécurité », a fait savoir M. Jean-Guy Arseneault lorsque interrogé par LE SOLEIL à la suite de l'intervention des policiers de Québec. Le ministère précisera aujourd'hui l'ensemble des motifs qui l'ont forcé à interrompre la circulation sur ce pont.

En décembre 1994, une fermeture partielle avait été décrétée.

Sous le tablier du pont, des poutrelles d'acier semblaient effritées sous l'effet de la rouille sur presque toute sa longueur. Les piliers de ciment paraissaient, eux, en bon état.

Le ministère des Transports estimait que le passage répétitif de camions trop chargés menaçait alors la sécurité du pont.

COLLABORATION SPÉCIALE, RENE MATHIEU
La circulation a été détournée dès 19h, hier.

Le pont a été construit en 1926 et son remplacement est évalué à 2,5 millions \$.

La vitesse des camions et les vibrations qu'ils causent sur leur passage sont les causes premières de la détérioration rapide du pont. Depuis 1990, le poids des véhicules lourds devait être limité à 15 tonnes pour un camion à deux essieux et à 22 tonnes pour un véhicule de trois essieux. Mais il semble que les trois quarts des camions circulant dans le secteur ne respectaient pas les limites de poids.

À coups de poing et de chaîne

Un jeune fait son entrée chez les «grands»

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Un jeune homme a fait une entrée remarquée chez les «grands», hier, après avoir écumé durant quatre ans la chambre de la jeunesse et le centre jeunesse Tilly. En guise de premières frasques, pour ses 18 ans, il a rudoyé un jeune passager de la STCUQ puis s'en est pris à coups de poing et de chaîne à un passant, lui fracturant le nez.

Bien qu'il s'agisse d'une première accusation en chambre criminelle, le juge Marc Choquette a ordonné la détention préventive de Stéphane Bédard, de Vanier, « pour la sécurité du public ». Compte tenu du jeune âge de ce dernier, le juge a toutefois recommandé qu'il soit détenu à l'infirmerie du centre de détention.

À la demande de la procureure de la couronne, M^{re} Céline Cyr, l'enquêteur Michel Thibault, de la sûreté municipale de Québec, a relaté les incidents survenus dans l'après-midi du 17 octobre. Il semblerait qu'à bord d'un autobus de la STCUQ, Bédard a tenté d'arracher le sac d'école des mains d'un adolescent de 13 ans, le frappant au visage à deux reprises.

Après qu'un inspecteur de la STCUQ l'eut rattrapé et que tous deux attendaient l'arrivée des policiers, le jeune homme s'en serait pris sans raison à un étudiant de 21 ans, le frappant au visage à coups de poing et à l'aide d'une robuste chaîne d'environ 18 pouces. La victime a dû être transportée à l'hôpital où on a diagnostiqué une fracture du nez.

Un psychologue du centre jeunesse Tilly, où Bédard a séjourné en tout et partout durant quatre ans, a ensuite décrit celui-ci comme un jeune agressif et fuyeur. C'est pourquoi il fallait le garder dans un centre à sécurité maximale.

Il s'en est d'ailleurs évadé une fois et a fugué à quelques reprises. Considéré comme très « réactif », Bédard a déjà frappé un agent d'intervention et il n'était pas rare qu'on doive intervenir physiquement auprès de lui.

D'autre part, le personnel du centre soupçonnait sa propre mère de lui apporter des stupéfiants lors de ses visites. Cette dernière, savait-on, encourageait son fils à menacer les intervenants bien que Bédard s'en soit déjà pris à elle aussi.

D'ailleurs, la mère s'est présentée à la barre, hier, à la demande de l'avocat de son fils, M^{re} Herman Bédard. Elle a dit n'avoir eu aucun problème avec lui depuis que Bédard a quitté le centre d'accueil en atteignant sa majorité, en juillet. Elle a nié avoir été agressée par lui même si elle l'a souvent dénoncé.

La femme de 37 ans a assuré avoir le contrôle sur son fils, qu'elle aide régulièrement dans sa recherche d'emploi. Il allait donc de soi qu'elle était disposée à accueillir de nouveau le prévenu chez elle.

Celui-ci reviendra demain devant le tribunal.

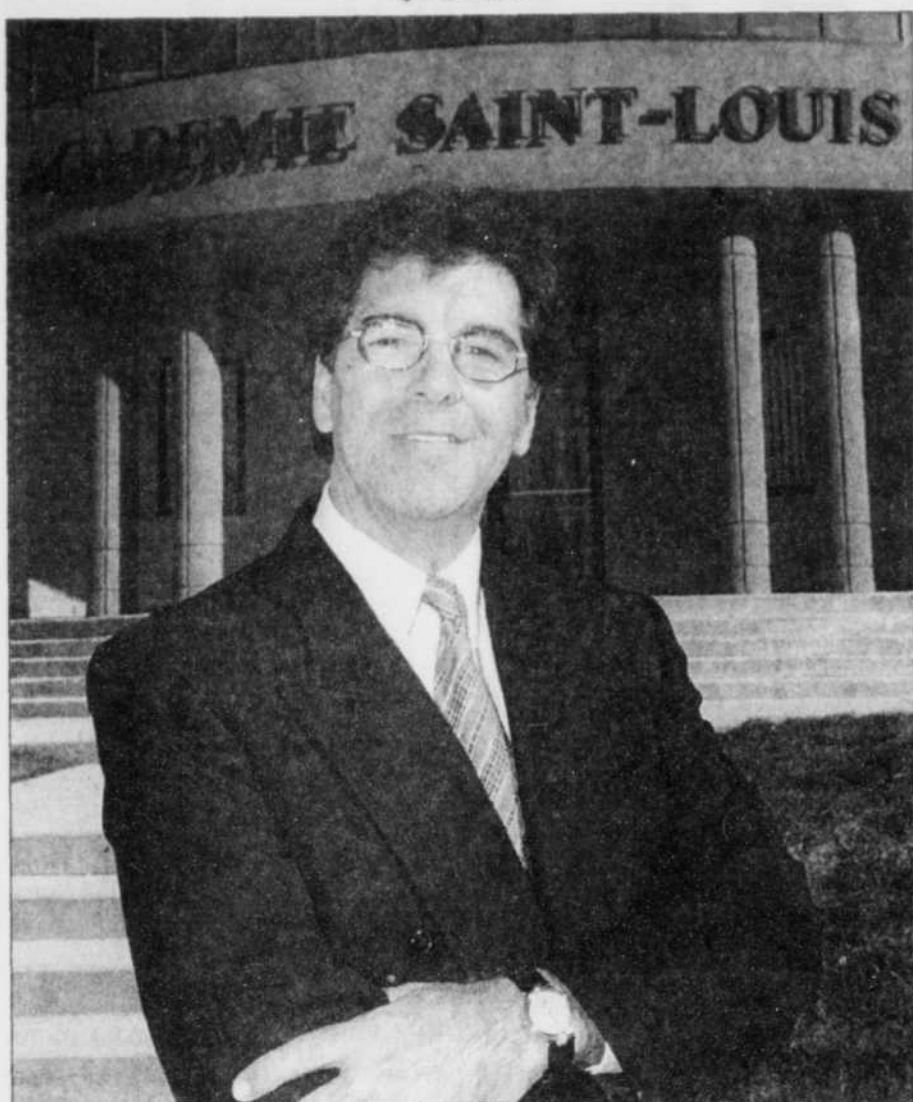
Frappé au visage à l'aide d'une robuste chaîne

SALON DU LIVRE DE RIMOUSKI
26 AU 29 OCTOBRE 1995

... Au FIL DE L'HISTOIRE
30 ans

LE SOLEIL

QUÉBEC



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

Académie inaugurée

Même si les élèves la fréquentent depuis mars, l'Académie Saint-Louis a été finalement inaugurée hier dans le quartier Lebourgneuf, après 30 ans passés dans le quartier Montcalm, à Québec. En se rapprochant de sa clientèle, l'Académie Saint-Louis, une école secondaire privée, a augmenté sa clientèle de 215 à 310 élèves. La nouvelle construction a nécessité des investissements de 4 millions\$. L'Académie est la seule école du secteur Lebourgneuf. Le ministre de l'Éducation a annoncé récemment la construction d'une école primaire. «La ville de Québec a été un partenaire important dans la concrétisation de ce projet», a souligné le directeur général de l'Académie, M. Jocelyn Lee (photo). La ville a réalisé les travaux d'infrastructures pour la construction de la nouvelle rue, Rive-Boisée, où l'école a été construite. Une entente a également été conclue entre le service des loisirs de Québec et l'Académie pour le partage des installations sportives les soirs, les fins de semaine et l'été. La Société municipale d'habitation et de développement Champlain (SOMHADEC), mise sur pied par la ville de Québec, s'est aussi associée à l'entreprise privée dans l'achat de l'ancienne bâtisse de la rue des Érables. L'ancienne Académie a finalement été démolie pour faire place à des condominiums. Pour le conseiller municipal Jacques Fiset, l'Académie est le fleuron de la SOMHADEC. L'an dernier, les conseillers indépendants Jacques Jobin et Réjean Lemoine s'interrogeaient sur les relations entre la SOMHADEC et l'entreprise privée. M. Lemoine trouvait que la ville de Québec aidait beaucoup trop l'entreprise privée.

THETFORD MINES

Une fête populaire inédite présentée durant la Saint-Jean-Baptiste

Le groupe qui avait tenté, sans succès, d'obtenir la passation des pouvoirs des défuntes Fêtes de l'Amiante au mois de juillet, vient de lancer son propre festival qui sera présenté à Thetford Mines pendant la période de la Saint-Jean-Baptiste en 1996. Les organisateurs de «Thetford en Fête», pour la plupart d'anciens bénévoles des Fêtes de l'Amiante, ont retenu le Stade des caisses pop et le Centre Mario-Gosselin pour la tenue de leurs festivités, les mêmes sites qu'utilisaient les Fêtes de l'Amiante depuis une dizaine d'années. La gratuité sera de mise pour la plupart des activités de cette nouvelle fête populaire, qui offrira des spectacles, des courses de démolition et peut-être également un défi d'hommes forts. Le programme final de Thetford en Fête sera arrêté au mois de février et, d'ici là, les organisateurs tiennent diverses activités de financement afin de pouvoir démarrer leur festival. I.B.

SAINTE-AGATHE

1000\$ d'amende pour du mazout coloré

Un sexagénaire de Sainte-Agathe, dans Lotbinière, a été déclaré coupable par défaut, au palais de justice de Thetford Mines, de possession de mazout coloré dans le réservoir d'un de ses véhicules de ferme. Sauveur Champagne, âgé de 60 ans, devra donc acquitter une amende fixée à 1000\$

pour avoir ainsi enfreint l'article 43.1(b) de la Loi concernant la taxe sur les carburants. L'attrait de certains agriculteurs pour le mazout coloré, dont l'utilisation est illégale dans la machinerie, s'explique par le fait que son prix soit moins élevé. Ce type de mazout serait également plus polluant. I.B.

SAINTE-FOY

Il emboutit quatre voitures stationnées



COLLABORATION SPÉCIALE, RENÉ MATHIEU

SAINT-CASIMIR

Nouvelle caisse pour les 3000 sociétaires et leur actif de 34 millions\$

La nouvelle caisse populaire Desjardins de Saint-Casimir a été inaugurée en fin de semaine. Construite au coût de 1,2 million\$, elle se veut deux fois plus spacieuse que la précédente avec ses quelque 800 mètres carrés, et beaucoup plus fonctionnelle avec ses nombreux locaux et bureaux. Desservant la population de Saint-Thuribe, en plus de celle de sa municipalité, la nouvelle caisse de Saint-Casimir détient un actif de 34 millions\$ et compte un peu plus de 3000 sociétaires. M.G.

AMIANTE

Pas de rapport d'impôt

Treize résidents de la région de l'Amiante ont été trouvés coupables par défaut d'avoir omis de produire leur déclaration d'impôt provinciale dans les délais prescrits. La conclusion de ces poursuites, entamées par le sous-ministre du Revenu du Québec, a amené le juge

Jean Drouin à imposer des amendes de 800\$ à trois des contrevenants et de 400\$ aux dix autres qui ont tenté de déjouer les délais. L'article 60 de la Loi sur le ministère du Revenu précise que l'on doit produire sa déclaration d'impôt à chaque année dans certains délais. I.B.

AUCUNE TAXE
JUSQU'AU
RÉFÉRENDUM

Se terminant
le dimanche
29 octobre,
17 heures.

*Cette offre est
valable aussi pour
la boutique Rodier.

BOUTIQUE

Danielle Morali

Place Ste-Foy, 659-9141 (La boutique est ouverte le dimanche)

Sursis de sentence à Thelma Bertrand

La sexagénaire a poignardé son mari il y a un an

RICHARD HÉNAULT

Le Soleil

■ QUÉBEC — Le juge Michel Babin a accordé hier un sursis de sentence à Thelma Bertrand, cette sexagénaire qui a poignardé son mari, en septembre 1994, au domicile conjugal de la Grande Allée.

D'ici le 2 janvier, elle devra toutefois séjourner à la maison Expansion-femmes où elle rencontrera une psychologue deux fois par semaine. Ces mesures s'inscrivent dans l'ordonnance de probation de deux ans prononcée par le juge Babin.

Au terme de ce séjour, la femme de 66 ans devra s'installer à Montréal et suivre le traitement prescrit par un psychiatre.

Enfin, le juge lui a interdit de communiquer avec son mari, dont elle divorcera prochainement.

Avant que le magistrat rende sa sentence, Me Pierre Gaudreau, l'avocat de l'accusée ne possédant pas d'antécédents judiciaires, a indiqué qu'elle plaiderait coupable aux deux accusations de bris d'engagement portées contre elle ultérieurement. Elle avait en effet téléphoné à son mari alors que

toute communication du genre lui avait été interdite.

CHANGEMENT D'ATTITUDE

Une représentante d'Expansion-femmes a ensuite indiqué au juge que, depuis son incarcération le mois dernier, Thelma Bertrand a changé d'attitude et consent à suivre une thérapie. Elle désire elle-même s'installer à Montréal pour se rapprocher de son fils, et entend s'abstenir de boire.

Bien qu'il considérait le geste de l'accusée comme grave, le juge Babin estimait que le risque de récidive n'est pas très élevé, d'autant plus que sa relation avec la victime a pris fin.

Ajoutant à cela l'angoisse que la sexagénaire a pu vivre depuis son incarcération, le 28 septembre, il l'a donc fait bénéficier d'un sursis de sentence.

Nouvel examen psychiatrique pour Lisette Verreault

RICHARD HÉNAULT

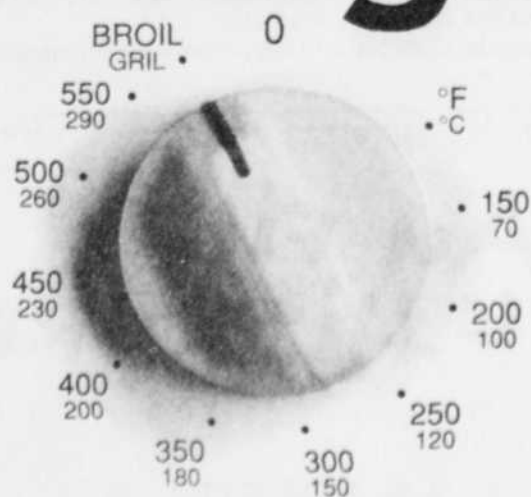
Le Soleil

QUÉBEC — Déclarée apte à subir son procès par le psychiatre qui l'a examinée, Lisette Verreault a été retournée hier au centre hospitalier Robert-Giffard pour y subir un nouvel examen de 30 jours visant à déterminer si elle souffrait de troubles mentaux au moment de l'infraction qui lui est reprochée.

La femme de 44 ans, de Saint-Émile, fait face à l'accusation d'avoir conseillé à deux adolescents d'assassiner son ex-amant, moyennant le paiement de 20 000\$. Lors de sa comparution, jeudi dernier, la procureure de la couronne, Me Rachel Boivin, et l'avocat de la prévenue, Me Alain Dumas, ont suggéré l'examen de cinq jours.

Dans sa conclusion, le psychiatre Richard Laliberté souligne que Lisette Verreault a besoin d'un suivi régulier en psychiatrie. Aussi, les deux avocats ont-ils de nouveau fait hier la suggestion commune d'un examen de 30 jours au juge Marc Choquette. La prévenue sera donc ramenée devant le tribunal le 24 novembre.

Régulateur de vitesse



Vous avez atteint votre vitesse de croisière. Veuillez enclencher le régulateur de vitesse, en option, et garder votre ceinture attachée pendant toute la durée du voyage. Merci.

SUNFIRE

PONTIAC
LA PASSION DE CONDUIRE

La déchirure

Cinq jours. Il reste cinq courtes et longues journées avant d'aller voter au référendum sur l'avenir du Québec. On devrait dire sur l'avenir du Canada. On devrait dire sur l'avenir tout court. Lundi, l'avenir sera devant ou derrière nous.

Plus la date fatidique approche, plus je me sens mal. Je fais de la fièvre. J'ai des palpitations, des fausses envies. Comme avant un examen de passage. Comme un gars qui va se marier à l'église ou qui va se séparer au tribunal de l'amour.

Ce foutu référendum finira par nous rendre tous malades. J'observe mes concitoyens. Je leur parle. Je constate que je ne suis pas le seul grippé du référendum. À part les chanceux qui sont venus au monde en sachant qu'ils voteront OUI ou NON le 30 octobre 1995, je compte autant d'indécis, c'est-à-dire de déchirés, que de branchés.

Dans les déchirés, j'inclus ceux qui disent : je vais voter OUI, mais je n'aime pas le PQ... J'inclus aussi ceux qui précisent : je vais voter NON pour des raisons économiques, mais ça me brise le cœur...

Samedi matin, je faisais mes courses rue Cartier. Devant les pâtés aux huîtres de la poissonnerie du Petit Quartier, un homme m'aborde amicalement. La cinquantaine, un belle tête d'artiste-artisan.

— « Quand allez-vous vous prononcer dans votre chronique ? »

Je le niaise un peu.

— Me prononcer... À quel sujet ?

Il voulait parler du référendum, bien sûr. Il était le dixième dans la même semaine à me poser la même question. Jusque-là, je m'en étais tiré par des pirouettes. L'avenir du pays est un sujet grave... Ma chronique est urbaine... Je ne fais pas de politique... Je déteste ceux qui veulent imposer aux autres leurs petites idées...

Il y avait dans les yeux bleus fleuve de mon bon Québécois de samedi une telle franchise que j'ai eu honte de me cacher derrière le confort facile de l'observateur non engagé. Les eaux agitées du référendum charrient des courants passionnels dangereux. Je ne sais pas nager. Je plonge.

TOUS LES NATIONALISMES

Au référendum de 1980, j'ai voté OUI avec toute l'énergie de mes 35 ans. Pour Félix. Pour René Lévesque. Pour une certaine idée que je me faisais du pays. Un pays idéal. Un pays idéalisé. Un pays magique.

Le Québec de 1995 n'est plus le Québec du poète de l'île ni celui du fondateur du Parti québécois. Je suis loin d'être certain que « mon » Félix et « mon » René voteraient pour l'option des Parizeau, Landry, Larose et Monique Simard.

Félix se méfiait de la soif de pouvoir des petits



Louis-Guy Lemieux

bourgeois qui s'agitaient, déjà, à l'intérieur du PQ. Son indépendance était pour le peuple et la langue. Contre les privilèges. Il me l'a souvent laissé entendre, dans ses mots, au cours d'entrevues, chez lui, dans sa solide maison de l'île. Quant à René Lévesque, il doit encore sentir passer, dans sa tombe, les coups de couteau

que lui ont portés, avant et après sa mort, certains de ceux qui, aujourd'hui, voudraient se sauver avec l'héritage.

Lucien Bouchard, c'est différent. Il a un charisme certain. Il inspire confiance. Mais il a un handicap sérieux. Il n'est pas élu à l'Assemblée nationale. Si le OUI l'emporte, il n'y sera pas non plus. Il va trouver sur son chemin les mêmes poignards.

Il y a les gens en place et il y a les idées. L'idée de nation, le mot même de nationalisme me fait le même effet que l'eau trouble. Tous les nationalismes sont à l'évidence condamnables parce que dangereux. D'autant plus quand le nationalisme devient une religion intégriste, comme on le voit chez nous.

On sait les monstres qu'ont créés les nationalismes allemand et italien. L'histoire du Québec montre que nous avons toujours eu la tentation du fascisme. Nous avons aussi, collectivement, l'attirance suicidaire du vide. Nous aimons sauter en

bas des ponts pour mettre un terme à nos angoisses existentielles. Comme si l'élastique magique du bungee politique nous sauverait à la dernière minute de la catastrophe définitive. L'élastique du nationalisme québécois est usé à la trame. Attention ! Danger !

LE COEUR ET LA RAISON

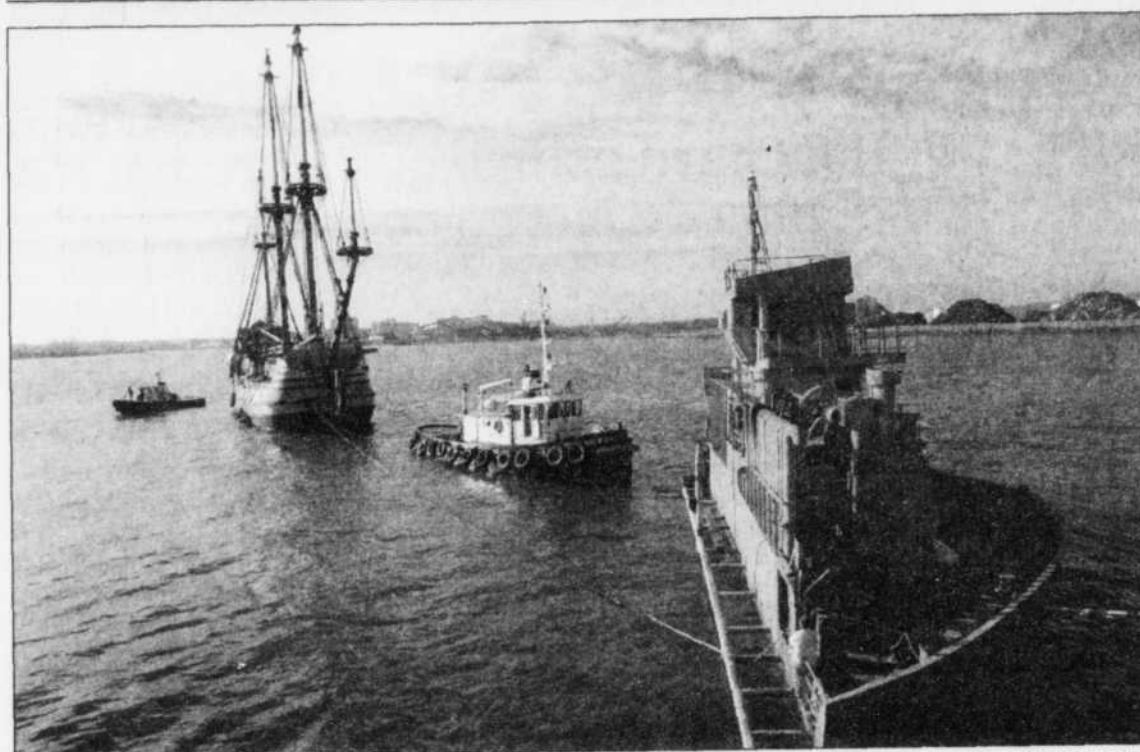
Mon cœur me dit de voter OUI. Ma raison me dit de voter NON. C'est mon drame. C'est ma déchirure. C'est celle de beaucoup que je connais.

La plupart de mes amis vont dire OUI. Pour me rassurer, je cherche chez les bons auteurs. L'écrivain Colette a une phrase qui me revient sans arrêt : « Il est impossible de mettre un terme à soi-même... » ; elle voulait parler de son amour des chats et des chattes... Albert Camus a écrit, en substance : « Entre mon pays et ma mère, je choisirai toujours ma mère » ; j'ai un problème : ma propre mère, 81 ans, va voter OUI...

Il me reste Jean Daniel, du « Nouvel Observateur ». Il vient d'écrire « Voyage au bout de la nation » (Seuil). Il dit dans une entrevue récente publiée dans Le Devoir : « Si la nation est le lien des liens, elle est aussi le péril des périls... »

Surtout, surtout, n'oublions jamais que si nos souverainistes québécois étaient européens, ils voteraient contre « Maastricht », contre l'Union européenne et la monnaie commune.

Cela est peut-être pire, finalement, pour l'avenir des enfants, pour l'avenir de la maison Québec, que de voter différemment de sa mère.



Le voyage de 5000 km du Pélican commencera au cours des prochaines heures.

Une immense barge conduira le Pélican jusqu'en Louisiane

LISE LACHANCE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le Pélican, cette réplique du célèbre vaisseau de Pierre Le Moyne d'Iberville, achève de mouiller dans les eaux de ce qui fut jadis la Nouvelle-France.

En effet, une équipe travaillait hier à hisser le navire de 900 tonnes sur une immense barge qui lui servira de lit au cours de son périple jusqu'en Louisiane, où il sera remorqué. Le voyage d'environ 5000 km, qui commencera dans les prochaines heures, devrait prendre une vingtaine de jours.

Le Pélican était remisé au chantier AML de l'île-aux-Coudres depuis son départ du Vieux-Port de Montréal, à l'automne 1994. Il avait servi de musée en 1993 et 1994, durant la saison estivale. Mais son coût d'entretien était trop élevé pour la ville et le port. Aussi la Fondation MacDonald-Stewart, qui avait financé la quasi-totalité de sa construction en injectant 8 millions \$, avait-elle confié sa vente à une société américai-

ne, Vendorlease, du Massachusetts.

Le navire a été acquis par New Orleans Treasures Inc., « une entreprise spécialisée dans la promotion et la mise en valeur du patrimoine nord-américain », affirme Vendorlease dans un communiqué. Il se retrouvera à côté d'un brigantin de guerre espagnol coulé en 1794 alors qu'il se dirigeait vers La Nouvelle-Orléans avec, à son bord, des pièces d'or et d'argent espagnols.

RÉUNIS EN JUILLET

Selon la société américaine, le Pélican et El Cazador seront les fiers témoins des époques française et espagnole qui ont façonné l'histoire de la grande ville du sud des États-Unis. Les visiteurs pourront les voir réunis à compter de juillet prochain, sous la forme d'un Historium interactif.

Les acheteurs tiennent à souligner « qu'avec le départ du Pélican pour la Louisiane s'ouvre un nouveau chapitre dans l'histoire de ce vaisseau construit à la mémoire de Pierre Le Moyne d'Iberville et de ses illustres exploits ».

Rappelons que le célèbre navigateur et découvreur était aux commandes du Pélican (le vrai !) lorsqu'il a conquis les forts anglais de la Baie d'Hudson, en 1697.

STATIONS DES EAUX USÉES

La CUQ poursuit

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

QUÉBEC — La Communauté urbaine de Québec (CUQ) a intenté hier une poursuite de 6 millions \$ contre les professionnels qui ont construit les stations de traitement des eaux usées que les responsables jugent inadéquates.

Le dépôt de cette action judiciaire arrive à la limite des délais légaux dans lesquels la CUQ pouvait intervenir.

En assemblée spéciale la semaine dernière, les maires de la CUQ avaient pris connaissance d'un rapport de la Société québécoise d'assainissement des eaux qui estimait que les stations étaient loin de répondre au rendement attendu.

Selon l'organisme, le système de prétraitement fourni par John Meunier ne respecte pas, en période de débit élevé, les critères de rendement définis aux devis de performance tout comme le système de biofiltration ne fournit pas, en général, le rendement contractuel escompté.

Les professionnels visés par la poursuite de la CUQ sont le consortium PCRB, la firme Serv-Eau et John Meunier inc.

PCRB a réalisé les études préliminaires des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux. La firme Serv-Eau avait la gérance du projet alors que John Meunier inc. était le fournisseur de la technologie utilisée pour les équipements de dessablage, de déhuilage et de décantation primaire.

C'est le 29 juin 1993 que le consortium PCRB/Serv-Eau a recommandé à la CUQ la réception provisoire des équipements évalués à 350 millions \$. Depuis, la CUQ n'en a jamais accepté la réception définitive en raison des multiples pépins rencontrés.

Le ministère des Affaires municipales avait vivement recommandé à la CUQ de prendre ses arrières et de s'assurer qu'elle pourrait assumer des recours juridiques.

Directrice des communications à la Communauté urbaine, M^{me} France Légaré a fait savoir qu'aucun représentant de l'organisme ne sera disponible pour commenter davantage le geste posé, puisque l'affaire est maintenant devant les tribunaux.

PROJET DE RECHERCHE ULCÈRES VARIQUEUX

Des dermatologues de la région de Québec et de Montréal procèdent actuellement à une étude qui a pour but de démontrer l'efficacité d'un nouveau traitement pouvant favoriser la guérison des ulcères variqueux.

Exigences :
- avoir un ulcère variqueux
- être âgé(e) entre 18 et 85 ans
- ulcère présent depuis plus de 3 mois.

Pour informations, composer
le 1-800-289-2078 ou le (418) 654-2772
et demander Marie Méviter, infirmière.

BOULON DANS UN PAIN

Weston s'excuse

PATRICK TURGEON
Collaboration spéciale

THETFORD MINES — La Boulangerie Weston a indiqué qu'après trois semaines d'enquête sérieuse, il est regrettable de croire que le boulon de métal trouvé par M^{me} Florida Daigle, cette sexagénaire de Black Lake, qui avait trouvé un boulon de métal à la fin du mois de septembre entre deux tranches de pain de marque Weston, a pu être inséré dans la tranche délibérément n'importe où depuis l'emballage du pain jusque chez le marchand.

Dans une lettre adressée à la sexagénaire, le dg de la Boulangerie Weston de Longueuil, M. Pierre Brodeur, a adressé des excuses pour les inconvénients que cet incident lui a causés.

Il a toutefois précisé qu'un boulon de cette grosseur et de ce poids ne peut pénétrer le pain après cuisson sans y avoir été poussé, la croûte cuite l'empêchant de rentrer. Par contre, nous avons pu pousser la vis dans une tranche du fond du sac et le refermer sans laisser de trace. Le boulon trouvé est utilisé dans notre usine au niveau du système des matières premières qui, par contre, est muni de filtres et de tamis. Ce type de boulon est accessible à notre magasin des pièces ainsi que partout en province.

GRANDE LIQUIDATION



Grand Cherokee
À vous de profiter
de prix que vous ne
reverrez jamais

MAISONNEUVE

★ Jeep Eagle

138, Maisonneuve
47, boul. René-Lévesque Est
(à côté du Grand Théâtre)
529-8135

À l'occasion du 18e anniversaire du restaurant

APSARA

Services de plats
spéciaux pour l'occasion
seulement.

APSARA

Une délicieuse gourmandise
71, RUE D'AUTEUIL - 694-0232

Cuisine cambodgienne, thaïlandaise et vietnamienne



DES BIJOUX QUI VALENT
LEUR PESANT D'OR.

DE LA COLLECTION DE
BIJOUX EN OR PLAQUÉ 22
CARATS EXCLUSIVE À BIRKS.
BROCHE 75 \$ BRACELET 145 \$
BOUCLES D'OREILLES 50 \$.

• PLACE STE-FOY 653-4035 •



LE QUÉBEC LE CANADA

RÉFÉRENDUM 95

Chrétien change son plan de match

Allocution télévisée ce soir et possible débat avec Bouchard

JOËL-DENIS BELLAVANCE
Le Soleil

■ OTTAWA — Le dérapage du camp du NON en fin de semaine au sujet de la société distincte, les déclarations de Clyde Wells et l'appel à l'aide de Pierre Paradis, lundi, ont finalement forcé le premier ministre Jean Chrétien à changer son plan de match référendaire.

Ainsi, le premier ministre a réquisitionné des temps d'antenne aux principaux réseaux de télévision afin de prononcer « une allocution spéciale » à compter de 19 h, ce soir.

Dans un bref communiqué émis hier soir, le bureau de Jean Chrétien a indiqué que le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard ou le premier ministre du Québec, Jacques Parizeau, pourra prendre la parole tout de suite après si le camp du OUI le désire.

Le premier ministre a aussi annulé une série d'événements officiels auxquels il devait participer d'ici au 30 octobre afin de consacrer toutes ses énergies au dossier référendaire.

M. Chrétien s'est trouvé ainsi à confirmer les informations voulant que la campagne du camp du NON bat sérieusement de l'aile à quelques jours du vote et qu'une victoire de l'option souverainiste est possible lundi.

En début de semaine, le premier ministre affirmait pourtant qu'il n'avait pas l'intention de modifier d'un iota sa stratégie, estimant que tout se déroulait comme prévu.

Mais hier, M. Chrétien n'a pas pris part à la période quotidienne des questions, préférant préparer dans les moindres détails sa troisième sortie référendaire à Verdun.

Également en matinée, M. Chrétien a dû renoncer à participer à la cérémonie officielle à Ottawa marquant le 50e anniversaire des Nations unies, étant retenu par une réunion de son cabinet plus longue que prévu.

Aujourd'hui, il présidera la réunion hebdomadaire de son caucus, mais il est incertain qu'il réponde aux questions de l'opposition en après-midi.

Son bureau a aussi annoncé hier que la visite au Canada que devaient effectuer cinq chefs de gouvernement d'Amérique centrale, demain et vendredi, a été remise à l'an prochain. Il ne prendra pas non plus la parole samedi devant les membres de l'Association des diffuseurs du Canada, à Ottawa.

Une porte-parole du premier ministre a refusé d'indiquer ce que fera exactement le premier ministre vendredi, affirmant que rien n'avait encore été arrêté.

Mais des informations laissent entendre hier soir que M. Chrétien serait maintenant disposé à croiser le fer avec le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, sur les ondes de Radiomédia.

Le chef du gouvernement libéral a toujours refusé de participer à un tel débat malgré les nombreuses demandes du camp du OUI. Il a fait valoir jusqu'ici que la Chambre des communes était l'endroit tout désigné pour le faire.

Plus tôt cette semaine, le comité national du OUI a annoncé que M. Bouchard avait accepté la deuxième invitation du réseau Radiomédia à participer à un débat sur l'avenir du Québec avec M. Chrétien.

Chose certaine, le chef du gouvernement libéral sera plus présent que

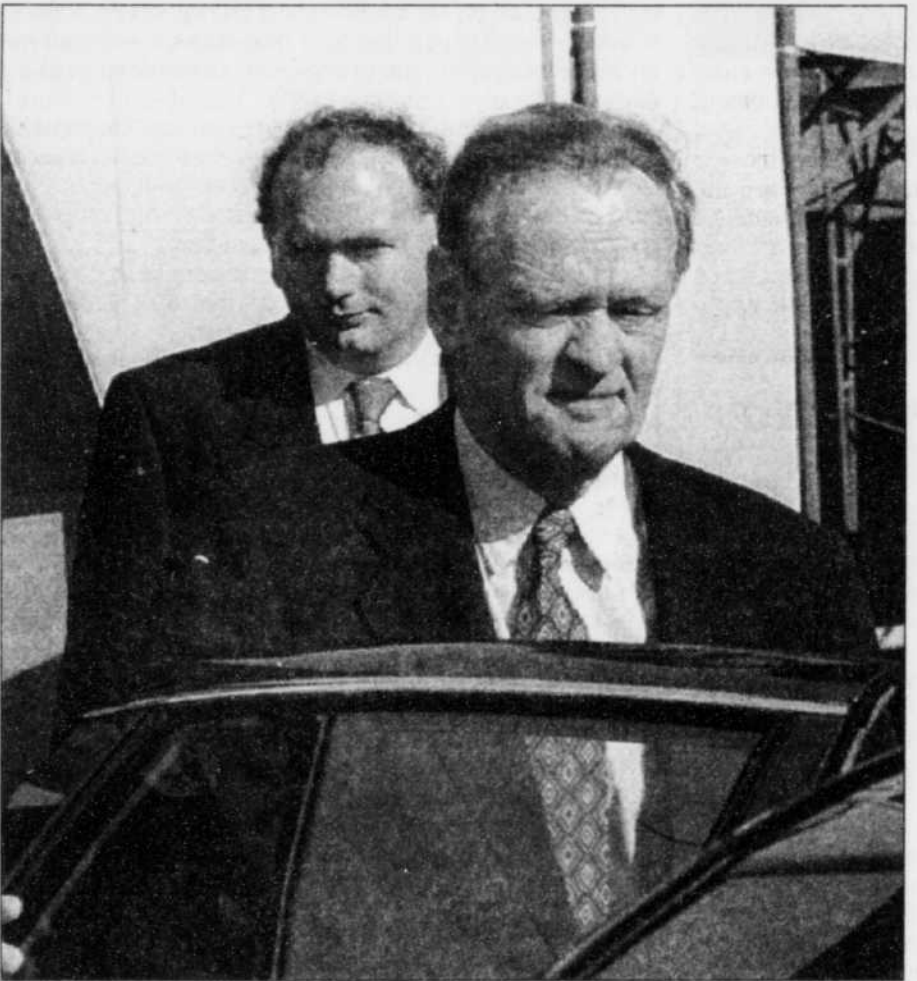
prévu au Québec d'ici au 30 octobre. Demain, il sera l'invité à l'émission de Jean-Luc Mongrain sur le réseau TVA et répondra aux questions des téléspectateurs. Cet événement n'était pas prévu jusqu'à tout récemment.

LES COMMUNES S'ÉNERGENT LUNDI

Cela dit, les députés du Bloc québécois brilleront par leur absence à la Chambre des communes lundi, jour du vote.

Le leader parlementaire du Bloc québécois, Michel Gauthier, a demandé hier aux libéraux de Jean Chrétien de suspendre les travaux des Communes durant la journée, mais ils ont refusé. M. Gauthier a qualifié cette fin de non-recevoir des libéraux de « méprisante envers les Québécois ».

« Il est indécent de tenir un débat à la Chambre des communes le jour même où plus de cinq millions de Québécois et de Québécoises voteront au référendum », a-t-il affirmé. Tous les députés bloquistes seront toutefois de retour à Ottawa le lendemain du référendum, quel que soit le résultat, a ajouté M. Gauthier.



Le premier ministre Jean Chrétien.



Le chef du Bloc passe devant un poster de James Dean au cégep du Vieux-Montréal.

«Il ne peut pas et il ne veut pas»

Bouchard estime que Chrétien n'a plus de marge de manoeuvre

ROLLANDE PARENT
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard estime que le premier ministre Jean Chrétien ne dispose pas d'une marge de manoeuvre suffisante pour faire une offre valable aux Québécois d'ici le référendum, comme l'ont demandé trois ministres du Parti libéral du Québec.

« Il y a de bonnes raisons pour lesquelles Jean Chrétien ne fera rien pour le Québec et pour ses alliés fédéralistes. Il ne peut pas et il ne veut pas. »

« Clyde Wells a dit qu'il n'était pas question de reconnaître le caractère distinctif du Québec même pour sauver la présence du Québec dans le Canada », a soutenu M. Bouchard devant quelque 700 étudiants du cégep du Vieux-Montréal, hier en matinée.

« Jean Chrétien me fait penser à un alpiniste qui s'engage sur une corniche. Il n'a pas de marge de manoeuvre. Il est coincé de tous les côtés par les demandes formulées par le camp du NON au Québec, par MM. Pierre Paradis, Daniel Johnson et Mme Liza Frulla, et par la conviction profonde, dont il ne s'est jamais démarqué, voulant que le Canada est ce qu'il devrait être, qu'on ne peut le modifier fondamentalement et qu'on ne peut y faire une place spéciale pour le Québec », a-t-il expliqué au cours du point de presse qui a suivi son allocution.

« Il ne peut pas reconnaître le Québec comme société distincte et encore moins comme peuple ayant devant lui les Clyde Wells et Preston Manning et tous ceux qui, à partir de Meech II et Charlottetown, subordonnent tout au principe de l'égalité des provinces », a-t-il ajouté.

En fin d'après-midi devant plus de 200 médecins pour le OUI, M. Bouchard a dit s'attendre à ce que les premiers ministres anglophones et le premier ministre Chrétien, à Verdun, vont

faire la plus grande démonstration d'amitié.

« Personne ne s'imaginerait au Québec que des changements vont venir de ce côté-là, des promesses peut-être comme ce soir (hier soir) à Verdun où l'appareil fédéral avec ses ténors vont se retrouver dans une situation un peu désespérée. « Tout est possible. On peut recommencer le coup des promesses et des supercheries, n'importe quoi pourvu que la promesse ne soit exécutable qu'après le référendum », a indiqué M. Bouchard.

Plus tôt, ce dernier avait dit constater qu'en dépit de ce que M. Chrétien pourrait dire et faire, il ne pourrait s'extirper d'une « situation inextricable » où les fédéralistes sont divisés entre eux.

Assez longuement, M. Bouchard a pressé les jeunes à voter OUI afin de faire l'économie de chicanes stériles. « Nous avons frappé à toutes les portes, nous avons inventé tous les mots, toutes les épithètes pour qualifier le fédéralisme: particulier, rentable, asymétrique, spécifique », a-t-il dit au grand plaisir de la salle.

« Les chicanes entre fédéralistes ont déjà recommencé en pleine campagne référendaire. Nous avons un avant-goût de ce qui nous attend au lendemain d'un Non. Si on pouvait entendre les débats entre les alliés du camp du NON, on assisterait à un débat plus vif que celui qui existe publiquement entre les fédéralistes et les souverainistes », a-t-il fait valoir.

Parizeau convie déjà au ralliement

DONALD CHARETTE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le premier ministre Jacques Parizeau a cherché hier à calmer le jeu à quelques jours du référendum.

Il mise beaucoup en fait sur le ralliement du chef du camp du NON, Daniel Johnson, au lendemain d'un vote du 30 octobre pour renchasser la souveraineté.

Sur un ton rassurant le chef du camp du OUI s'est présenté hier comme le grand rassembleur qui va unir les forces du Québec autour de la souveraineté. « C'est pourquoi la majorité référendaire, j'en suis convaincu, elle va s'inscrire le 30 octobre, puis elle va augmenter le 31, puis le jour suivant, et encore le jour suivant ».

Dans un discours prononcé devant la Chambre de commerce métropolitain il décrit son adversaire comme « un batailleur parfois rude » mais un « démocrate ». Il a rappelé que M. Johnson, contrairement au premier ministre Chrétien, s'était engagé à reconnaître le verdict populaire. Selon lui, des fédéralistes comme Ghislain Dufour du Conseil du patronat et Marcel Dutil, de Canam-Manac, ont déjà envoyé des signaux disant qu'ils travailleraient pour le Québec et « nous avons capté ces signaux ».

« La coalition du OUI, le camp du changement, est un exemple de solidarité mais au lendemain d'une victoire du OUI, le 31 octobre, la solidarité devra s'étendre à tous les Québécois, quel qu'ait

été leur vote », de mentionner M. Parizeau devant son auditoire formé majoritairement de gens acquis à la souveraineté.

En conférence de presse le premier ministre a expliqué que « ce qui est important c'est que ceux qui représentent les Québécois au Québec soient tous d'accord sur l'orientation à donner. L'avis de Daniel Johnson pour que ça converge ensemble vers le même objet est essentiel ».

Plus important que l'appui de Jean Chrétien « ça va de soi », de convenir M. Parizeau.

LE 31 AU MATIN

Dans son allocution le chef du camp du OUI a cherché à répondre aux questions les plus courantes sur l'après-OUI pour rassurer les indécis. Le 31, dit-il, « sur le plan légal, peu de choses, nous serons encore, pour quelque temps, une province du Canada », mais commencera alors la transition. Incidemment M. Parizeau a souligné que Lucien Bouchard sera disponible dès le premier jour pour entreprendre des pourparlers avec le Canada.

Les Québécois garderont le dollar. « Pour combien de temps ? » « Pour de bon, c'est tout ! » de répondre le premier ministre.

Quant au passeport québécois il sera offert à tout citoyen québécois y compris ceux qui sont en attente de citoyenneté canadienne.

D'autre part, de dire M. Parizeau, le Québec ne cherchera pas à « punir » les fonctionnaires fédéraux. Malgré l'intégration de ces derniers à la fonction publique, M. Parizeau affirme que le nombre d'employés de l'État va diminuer car 5%

vont refuser le transfert tandis que d'autres partiront. « Au bout de trois ans la fonction publique aura décliné pour atteindre un plateau ».

Devant les journalistes, M. Parizeau a minimisé la réaction des anglo-Québécois qui démontrent de la nervosité. « J'ai déjà dit que vous faites partie de nous (« you are us »). Ce qui avait fait scandale, mais je le répète, on est sur le même bateau ».

Le chef souverainiste a évoqué le fait qu'il avait félicité René Lévesque pour sa deuxième victoire en 1976 - il n'y a pas eu de casse - et qu'il souhaite que ce soit la même chose avec un OUI.

LA CRISE DU DOLLAR

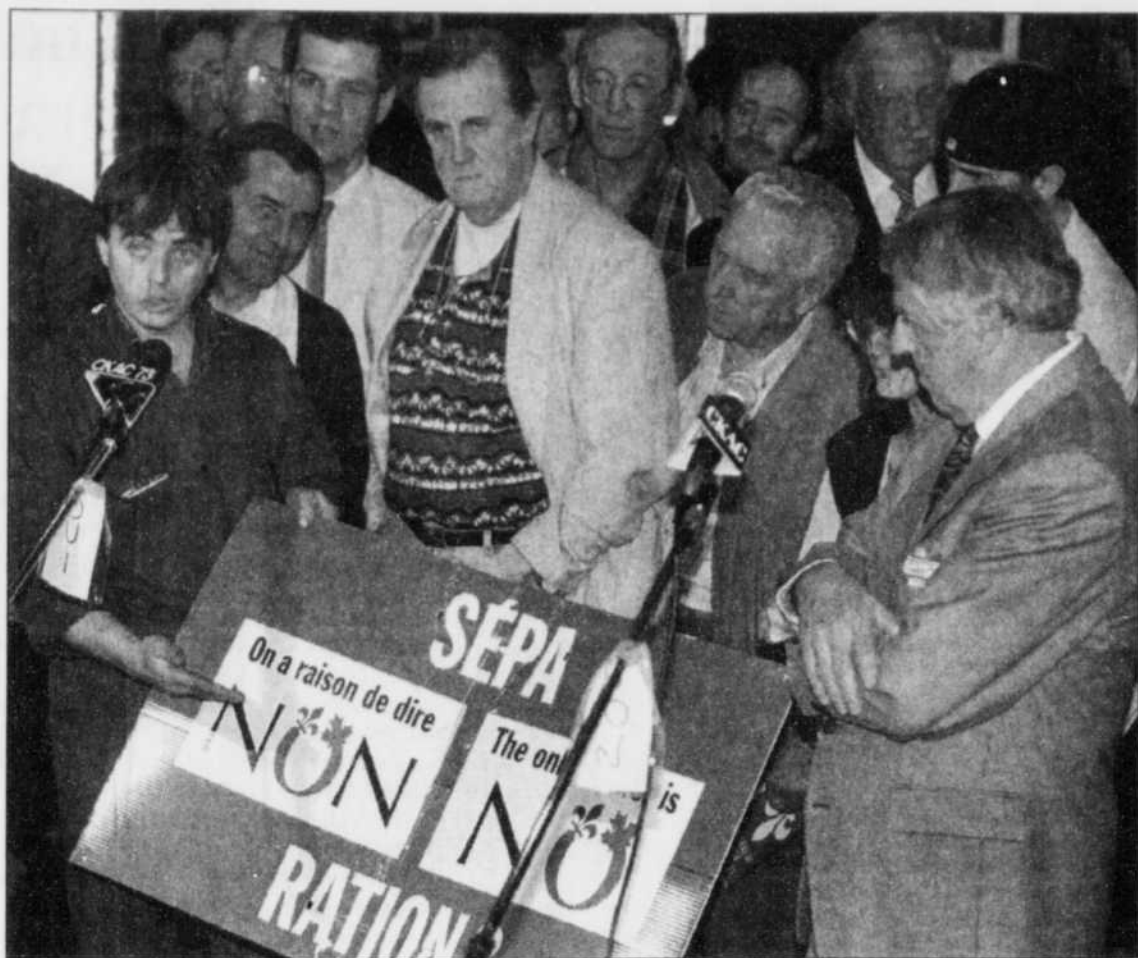
Par ailleurs, le premier ministre Parizeau a accusé les marchés financiers de Toronto d'avoir alimenté l'affolement sur les marchés qui avait « son épice en Italie » qui a provoqué une baisse du dollar et de la bourse. « Ce que nous avons vu c'est des portefeuilles accentuer un mouvement, peser un peu plus sur l'accélérateur pour favoriser l'unité nationale. » M. Parizeau soutient que l'augmentation du taux d'escompte était normale après la chute du dollar. Il a souligné que quelques courtiers torontois « s'étaient brûlés les doigts » au cours des dernières heures.

Enfin, le premier ministre a félicité la Chambre de commerce qui lui a offert le 1080, des Braves l'an dernier. Au début de son exposé il a dit « il est peu fréquent qu'un propriétaire applaudisse son locataire. C'était un très beau geste pour ramener le Québec dans sa capitale ».



Le chef du OUI devant la Chambre de Commerce de Québec, hier. Il en a profité pour la remercier de son « loyer » du 1080, des Braves.

RÉFÉRENDUM 95



Les partisans du OUI se sont servis des affiches du camp du NON pour attaquer Daniel Johnson, qui participait hier à une émission de radio diffusée en direct de la taverne Magnan, à Montréal.

Un autre appel à la bombe

Passage houleux de Johnson à la taverne Magnan

VINCENT MARISSAL
Le Soleil

■ MONTRÉAL — Pour la deuxième fois en deux jours, un appel à la bombe a été logé à la taverne Magnan de Montréal durant la diffusion en direct de l'émission radio-phonique de Gilles Proulx, qui recevait Daniel Johnson.

Mis au courant vers 13h30, MM. Johnson et Proulx n'ont pas jugé la menace suffisamment sérieuse pour mettre un terme à l'émission. Après une vérification d'usage effectuée par les employés de cette institution montréalaise, les policiers en sont arrivés eux aussi à la conclusion qu'il s'agissait d'une très mauvaise blague.

Suzanne Marcell, l'épouse de Daniel Johnson, a quant à elle décidé de quitter les lieux.

Selon le propriétaire de l'établissement, Bernard Magnan, c'est la première fois qu'un incident du genre de produit. Mais lundi, alors que Jean Charest affrontait le coloré animateur et

des clients souverainistes déchainés, un autre appel à la bombe est parvenu chez Magnan, a confirmé hier le sergent Mark Fredriks, du poste 24 du SPCUM.

En réalité, le personnel politique et les gardes du corps de M. Johnson étaient beaucoup plus préoccupés de l'attitude hostile des nombreux clients pro-OUI présents dans la salle à manger.

Les émissions de M. Proulx avec MM. Charest et Johnson dans l'antre de l'une des plus vieilles tavernes de la Métropole ont donné lieu à des débordements de passion rarement vus depuis le début de cette campagne.

Beaucoup de huées sont venues parfois enterrer les applaudissements des tenants du NON dans un atmosphère plus proche d'une rumba que d'un rassemblement politique. Les cris et les injures entendus çà et là faisaient pratiquement autant de bruit qu'une bombe.

Juché sur une chaise, à quelques mètres du chef du NON, un hystérique du OUI a honoré une heure durant le respectable débit de boisson de propos de taverne bien sentis. «Trou de cul, vendu, menteur...», a-t-il beuglé, avec quelques autres il est vrai, à un Daniel Johnson stoïque.

EN RÉUNION DU 31 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE

Les PM de l'Ouest n'inviteront pas leurs homologues

JOËL-DENIS BELLAVANCE
Le Soleil

OTTAWA — Les quatre premiers ministres de l'Ouest n'ont pas l'intention d'inviter leurs homologues des autres provinces à leur conférence annuelle, qui commence le lendemain du référendum, même si le OUI l'emporte le 30 octobre.

Le bureau du premier ministre de la Saskatchewan, Roy Romanow, a indiqué hier qu'il était hors de question de transformer la rencontre des premiers ministres de l'Ouest en une conférence de tous les chefs de gouvernement, au lendemain d'un OUI.

«Nous n'avons pas l'intention de changer l'ordre du jour où d'inviter les autres premiers ministres, même si le OUI l'emporte», a indiqué au SOLEIL Dave Burdeniuk, porte-parole de M. Romanow.

La Saskatchewan a ainsi tué dans l'oeuf les rumeurs voulant que les leaders des autres provinces saisissent l'occasion de cette conférence

pour se réunir d'urgence afin de déterminer la marche à suivre.

La conférence des premiers ministres de l'Ouest aura lieu du 31 octobre au 2 novembre à Yorkton, en Saskatchewan.

Les questions touchant l'économie des provinces de l'Ouest seront à l'ordre du jour, mais les lendemains référendaires seront aussi abordés durant cette rencontre, quelle que soit l'issue de la consultation populaire.

Selon des informations obtenues par LE SOLEIL, hier, aucune rencontre au sommet de tous les premiers ministres, y compris Jean Chrétien, n'a jusqu'ici encore été évoquée advenant une victoire du camp souverainiste.

Au Nouveau-Brunswick, un porte-parole du premier ministre Frank McKenna a indiqué qu'il était tout de même prêt à cette éventualité.

«Si les premiers ministres sont convoqués à une conférence, il est évident que le Nouveau-Brunswick sera là. Mais nous n'avons rien entendu à ce sujet jusqu'ici», a déclaré Maurice Robichaud.

Vote par anticipation record

Deux fois plus qu'en 1992

QUÉBEC — La participation aux deux journées de vote par anticipation au référendum québécois a battu tous les records.

Il s'est présenté deux fois plus d'électeurs du Québec à ces journées spéciales de votation qu'au plébiscite sur Charlottetown, en 1992.

Le Directeur général des élections rapporte que 320 954 personnes ont déposé leur bulletin dans l'urne, dimanche ou lundi. Pour Charlotte-

town, 161 884 personnes avaient participé au vote par anticipation. Au scrutin provincial de 1994, 230 910 personnes l'avaient fait.

Tout laisse croire que la marque historique de participation à une élection — 85,6%, enregistré en 1980 — sera battue, le 30 octobre.

Rappelons que, pour la première fois, plus de 5 millions de Québécois sont inscrits sur les listes électorales.

EN BREF

Ouellet minimise la déclaration de Chirac

Le ministre canadien des Affaires étrangères, André Ouellet, a minimisé hier la portée de la déclaration du président français Jacques Chirac s'engageant à reconnaître un Québec indépendant en cas de victoire du OUI au référendum du 30 octobre. La déclaration de M. Chirac, faite lundi à New York sur la chaîne de télévision américaine CNN, n'aura pas d'effet sur la campagne référendaire, a estimé M. Ouellet. «Si vous regardez ce qu'il (M. Chirac) a dit, ce n'est pas du tout un appui majeur» aux souverainistes, a déclaré M. Ouellet. M. Chirac avait déclaré que «si le référendum est positif, le gouvernement français reconnaîtra ce fait», tout en réitérant qu'il ne voulait pas «interférer dans les affaires canadiennes». (AFP)

Rioux et Farrah s'affrontent à Gaspé

Environ 200 personnes ont assisté hier à Gaspé au débat référendaire organisé par la radio de Radio-Canada Gaspésie/Les Îles. Une foule gonflée à bloc, de souverainistes et de fédéralistes, venue entendre le représentant du OUI, le député Matthias Rioux, et celui du NON, le député des Îles, Georges Farrah, débattre de l'avenir du pays. La monnaie canadienne, les impôts, le sort des assistés sociaux dans un Québec souverain, l'avenir de la liaison maritime des Îles-de-la-Madeleine comptent parmi les sujets abordés. Par ailleurs, ni la radio communautaire de Gaspé, Radio-Gaspésie, ni le cégep de Gaspé ne pourront tenir de débat, le camp du NON ayant décliné leur invitation. M.-L.D.

SONDAGE LÉGER ET LÉGER

55% des jeunes en faveur du OUI

Le OUI à la souveraineté l'emporte assez largement chez les jeunes Québécois, indique un sondage publié hier. Le coup de sonde de la firme Léger et Léger, réalisé auprès de 808 personnes entre les 20 et 22 octobre, révèle que le OUI emporte l'adhésion de 55,1% des Québécois de 18 à 34 ans, le NON recueillant 44,9% de leurs intentions de vote. Selon ce sondage, Lucien Boucard, est l'homme politique que les jeunes Québécois estiment le plus crédible (44%), loin devant Jean Chrétien (11%), Jacques Parizeau (8,7%) et Daniel Johnson (8,6%). (AFP)

Mulroney confiant de voir le NON l'emporter

L'ex-premier ministre canadien Brian Mulroney a déclaré lundi soir à Washington qu'il était confiant de voir le NON l'emporter le 30 octobre. Malgré les sondages prédisant un vote serré, M. Mulroney a dit que le Québec ferait le bon choix et demeurerait au sein du Canada. M. Mulroney se trouvait dans la capitale américaine afin d'y participer à un gala à 1000\$ le couvert en l'honneur de l'ex-première ministre britannique Margaret Thatcher. Il a ajouté que l'actuel premier ministre Jean Chrétien et le leader libéral Daniel Johnson avaient abattu du bon boulot à la tête des forces du NON. (PC)

MEPHISTO

AIR-JET

LA CHAUSSURE AVEC SEMELLE À CIRCULATION ET COUSSIN D'AIR

- Ventilation du pied
- Marche aisée sans fatigue = en forme toute la journée
- Mousse de latex dans la semelle = marcher sur un tapis épais de mousse



POULIOT

LÀ OÙ CHAUSSURES ET SANTÉ VONT DE PAIR
2990, Chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy 652-0100

ENAP

LE CARREFOUR UNIVERSITAIRE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

SESSIONS DE PERFECTIONNEMENT OFFERTES À QUÉBEC

TABEAU DE BORD DE GESTION 20-21-22 novembre 1995

Ce programme permet d'abord d'expérimenter une méthodologie d'identification d'indicateurs et de réalisation de tableaux de bord de gestion. Il aborde ensuite les conditions de leur utilisation comme outils informationnels rigoureux pour assurer le suivi de gestion et rendre compte des résultats.

LES GRANDES TENDANCES EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DANS LES PAYS DE L'OCDE

16 novembre 1995

Ce programme présente les facteurs qui remettent en question les systèmes traditionnels de gestion des ressources humaines dans certains pays de l'OCDE et fournit l'occasion de réfléchir sur le nouveau rôle dévolu à la fonction publique.

Renseignements : (418) 657-2579
Sans frais : 1-800-808-ENAP (3627)



Université du Québec
École nationale d'administration publique

CIAFI

Femmes d'avenir

Souper-bénéfice organisé par le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail. Autour d'une excellente table, venez entendre trois conférencières de marque qui vous livreront leur vision et leur témoignage face à la situation des femmes dans le marché du travail d'aujourd'hui et de demain.

Mme Louise Gagnon-Gaudreault, directrice de l'Institut de police du Québec

Mme Nicole Pageau-Goyette, ex-présidente de la Chambre de commerce du Québec

Mme Susan Thibodeau, technicienne en travail social et militante pour la cause des pensions alimentaires.

LE MERCREDI 8 NOVEMBRE 1995, À 18 h 30

Hôtel Manoir Victoria, 44, côte du Palais, Vieux-Québec

BILLET: 70 \$ pour les non-membres 40 \$ pour les membres

RÉSERVATIONS: Téléphone (514) 844-0760 Télécopieur (514) 844-0571

CIAFI, 1263, rue Berri, bureau 930, Montréal (Québec) H2L 4X4



UN SUCCÈS RETENTISSANT: La Maison Chrysler de Charlebourg recevait récemment plus de 1200 personnes lors de deux réceptions qui avaient été soigneusement préparées par tout son personnel qui a déployé toutes ses énergies afin que ces présentations restent gravées en mémoire. Une centaine d'employés n'avaient négligé aucun effort, visites de tous les départements, essais routiers des nouveautés 96, son et lumière, musiciens de l'orchestre Roland Martel, magicien ainsi que Melanie Turgeon championne mondiale en ski alpin ont permis à leur clientèle présente et future de constater que rien n'était négligé. À la maison Chrysler de Charlebourg, ce qui prône, c'est la satisfaction du client.

A ne pas manquer l'an prochain pour le 10^e Anniversaire du plus gros concessionnaire Chrysler à Québec.

Jusqu'à 540\$ d'économie - Les Cabanons Experts - 1899, boul. de la Colline, St-Émile - 847-0811

Ruée vers les bureaux de passeports

FRANÇOIS POULIOT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Si le dollar canadien manque de preneurs, ce n'est pas le cas du passeport unifolié. Depuis deux jours, on n'a jamais autant voyagé dans les bureaux des passeports canadiens.

Le point de service de Montréal a été particulièrement pris d'assaut. Alors qu'ordinairement, en octobre, environ 400 personnes se présentent chaque jour pour demander une preuve d'identité, il en est venu 800 vendredi et 1058 lundi.

« Il y a eu des délais d'attente d'une heure. À certains moments, pas moins de 250 personnes pouvaient être dans le bureau », a raconté hier, Michel Leduc, directeur des opérations de l'Est du Canada.

Des files d'attente exceptionnelles se sont également créées dans les bureaux de ville Saint-Laurent et de ville Laval. Dans la journée de lundi, les demandes de document ont grimpé de 300% avec 800 requêtes au premier endroit et 450 au second.

Dans la région de Québec, le bureau de Place de la Cité connaît aussi une recrudescence d'achalandage. Alors

qu'habituellement on y traite entre 140 et 150 demandes par jour, voilà que lundi le volume est grimpé à 260.

Même si hier la plupart des demandeurs qui faisaient le pied de grue à Sainte-Foy n'avaient voulu se prémunir contre un éventuel OUI, le plébiscite y est pour quelque chose.

« On le voit d'après les questions qui se posent. Les gens mentionnent leur intérêt d'obtenir leur passeport avant la fin de la semaine », raconte Michel Leduc.

Le délai de traitement d'une demande est normalement de 5 jours ouvrables. Afin de pouvoir répondre à la demande, l'effectif de l'organisme fédéral a dû être augmenté.

Des temps partiels travaillent à temps plein et une demi-douzaine d'employés des bureaux d'Hull et du Nouveau-Brunswick ont été appelés en renfort.

La possession d'un passeport cana-

À certains endroits, le nombre de demandes a triplé !



Plus l'échéance référendaire approche, plus on observe une recrudescence de l'achalandage dans les bureaux des passeports. À Montréal, hier, les délais d'attente atteignaient parfois une heure.

dien n'est pas une garantie que les citoyens du Québec pourront voyager à travers le reste du Canada si jamais le OUI passe.

Le document demeure la propriété du gouvernement fédéral, qui sera libre de légiférer sur les conditions de sa détention.

Bourbeau ne déménagera pas si c'est OUI

HÉLÈNE BARIL
Le Soleil

QUÉBEC — Les turbulences qu'ont connues les marchés financiers cette semaine sont « de la petite bière » à côté de ce qui attend un Québec indépendant, selon André Bourbeau.

Mais personnellement, l'ancien ministre des Finances, un homme fortuné, ne craint pas les impacts de l'indépendance. Il n'a pas l'intention de mettre son actif à l'abri ou de déménager ailleurs advenant un OUI, a-t-il dit.

M. Bourbeau s'est toutefois bien gardé de donner des conseils à ce sujet. « Chacun décide de ce qu'il veut faire de ses économies », a-t-il dit.

M. Bourbeau débattait hier de la situation économique d'un Québec indépendant avec le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Daniel Paillé.

Pour sa part, M. Paillé estime qu'après un OUI, il y aurait probablement un période de flottement sur les marchés financiers. « Les ministres des Finances vont donner le ton. Si on crie au loup, on se tire dans le pied », a-t-il dit.

Selon lui, le ministre Paul Martin est responsable en partie de la panique qui a gagné les marchés lundi, pour avoir affirmé que la souveraineté menaçait 1 million d'emplois au Québec.

André Bourbeau s'est porté à la défense du ministre des Finances, en soutenant que M. Martin avait parlé d'emplois « menacés » et non pas « perdus ».

M. Bourbeau en a assez d'être considéré « comme un croque-mort qui tente de semer le désarroi » en parlant de chiffres. « Ce qu'on prédit commence déjà à se réaliser, avant le référendum », a-t-il plaidé.

Selon le ministre de l'Industrie et du Commerce, les perturbations du marché financier sont temporaires et touchent « moins de monde qu'on croit ». Le gouvernement du Québec, tout comme Hydro-Québec, ont déjà complété leurs programmes d'emprunts de l'année qui vient, a-t-il dit, et les salaires des gens, comme leurs dépenses ne sont pas affectés.

M. Paillé n'a pas voulu commenter les affirmations de M. Bourbeau à l'effet que la Caisse de dépôt dépense des centaines de millions de dollars pour acheter les obligations québécoises délaissées par les investisseurs. « Nous respectons l'autonomie de la caisse », a dit son ancien vice-président.

Le PQ prêt pour le jour un de la souveraineté

LUCE DALLAIRE
Collaboration spéciale

SAINT-GEORGES — Le ministre des Finances, M. Jean Campeau, a déclaré, hier, que le gouvernement du Québec est prêt à vivre le jour un de la souveraineté.

De passage en Beauce, hier, le ministre des Finances, M. Jean Campeau s'est voulu rassurant et a confié au SOLEIL, que les dispositifs étaient en place pour assurer l'après-référendum advenant la victoire du OUI.

Les contacts sont déjà établis, a-t-il dit, et au lendemain du référendum, il ne sera pas question de se précipiter, en catastrophe, aux États-Unis ou ailleurs pour rassurer les marchés.

Devant près d'une centaine de membres de la Chambre de commerce et autant d'étudiants du cégep Beauce-Appalaches, M. Campeau a insisté sur le fait qu'avec la Caisse de dépôt et les Caisses Desjardins, le Québec disposait de l'un des meilleurs systèmes bancaires au Canada.

« Il y a de l'incertitude quant au résultat du vote, mais une fois le référendum passé, l'incertitude n'existera plus. Au lendemain d'un OUI, nous serons virtuellement souverains et prêts à négocier un partenariat économique », a-t-il ajouté, précisant que son homologue canadien, M. Paul Martin, n'agit pas comme un ministre des Finances.

« M. Martin alimente l'incertitude. Le

Canada a avantage, autant que le Québec, et il le sait, à conserver la monnaie canadienne et à entreprendre les démarches de partenariat économique.

Le gouvernement fédéral, quoi qu'en dise M. Harris de l'Ontario, sera forcé par les provinces canadiennes à s'asseoir pour définir une politique monétaire. Le Québec détient tout de même le quart des 400 milliards de la masse monétaire », a-t-il rétorqué.

Invité par un collègue à commenter le « réflexe » ou la non-popularité de l'option souverainiste chez les gens d'affaires beaucerons, M. Campeau a soutenu que le vrai entrepreneur n'a pas peur.

Toutefois, précise-t-il, il connaît le mi-

lieu dans lequel il oeuvre, et souvent, même s'ils sont pour le mieux, il souhaiterait ne pas voir de changements.

Le ministre des Finances ne s'inquiète pas outre mesure d'une baisse du dollar des derniers jours qu'il n'attribue pas exclusivement à la tenue prochaine du référendum.

« Le dollar est déjà descendu à 0,69 \$. Pour les entreprises beaucerons qui exportent et vendent aux États-Unis, cela permet un profit accru. Ceci dit, il est bien évident que le gouvernement veut une monnaie stable.

De plus, un Québec souverain doit demeurer ouvert sur le monde et il faut encourager la libre circulation de la monnaie. Sans cela, nous nous tirions dans le pied. »

L'humeur du Canada ne doit pas être sous-estimée

Raymond Garneau pense que le Québec devra frapper sa propre monnaie

GILBERT LEDUC
Le Soleil

■ QUÉBEC — Brisant le silence qu'il s'était imposé à titre de président de l'Industrielle-Alliance, l'ancien ministre des Finances du Québec, Raymond Garneau, ne donne pas cher de l'union monétaire liant le Québec souverain et le reste du Canada.

Au cours d'une entrevue accordée au SOLEIL, la seule qu'il donnera d'ici la fin de la campagne référendaire, M. Garneau a laissé entendre que le Québec ne devrait pas sous-estimer « l'état émotionnel » dans lequel se retrouvera le Canada au lendemain d'un vote favorable à la souveraineté du Québec.

Selon lui, « l'ère de Pierre Elliott Trudeau », celle de la centralisation des pouvoirs et de l'unité canadienne à tout prix, « tire à sa fin à Ottawa » et « Jean Chrétien sera obligé de mettre de l'eau dans son vin » pour répondre aux aspirations légitimes des provinces de reprendre leurs pleins pouvoirs dans leurs secteurs de compétence.

Il soutient que la construction d'un nouveau Canada, qui devra préalablement reconnaître le statut distinct du Québec et l'entériner dans la constitution, devra se faire à partir de normes nationales et sur la base de chartes sociales et environnementales qui lieront les gouvernements provinciaux en vue d'une véritable intégration économique.

Raymond Garneau dit avoir hésité longtemps avant de sortir de son « refuge », à l'Industrielle-Alliance, pour commenter, à titre personnel, le débat référendaire. Dans un texte publié lundi dans LE SOLEIL, M. Garneau vantait les vertus du fédéralisme et exposait les « ajustements » qu'il faudra apporter au régime canadien pour le

placer à l'avant-garde des phénomènes de la mondialisation et du renforcement des structures régionales.

Il suggérerait la décentralisation des décisions économiques au profit des centres de décisions les plus près des citoyens et la création d'un Forum de coordination formel entre le fédéral et les provinces en vue d'une harmonisation des politiques.

Et « pour que le Québec se sente parfaitement à l'aise au sein de la fédération », M. Garneau affirmait que la « reconnaissance, constitutionnelle ou de facto, du caractère distinct du Québec » constituait la meilleure police d'assurance.

ÉMOTIVITÉ DU CANADA

Disant ne pas vouloir échauffer des scénarios de peur concernant la décision d'un Québec souverain d'utiliser la monnaie canadienne, Raymond Garneau avoue que le Canada, par l'entremise de la Banque du Canada, pourrait mener la vie dure au Québec.

« Le gouvernement fédéral, qui gère la monnaie, pourrait exiger que tous les emprunts faits à l'étranger par les provinces et le Québec soient approuvés par la Banque du Canada avant d'être effectués. »

Pour Raymond Garneau, il ne s'agit pas d'une vague menace. Il se rappelle, à l'époque où il était le grand argentier du Québec, qu'Ottawa avait voulu imposer cette mesure aux provinces pour éviter les fluctuations monétaires alors que le dollar canadien était l'équivalent, ou tout juste un brin supérieur, au dollar américain.

« Tous les ministres des Finances avaient combattu cette incursion du fédéral dans les compétences provinciales et Ottawa avait finalement capitulé. »

Selon le président de l'Industrielle-Alliance, rien ne pourrait empêcher le fédéral de revenir à la charge.

« Rien n'assure que les provinces bloqueraient cette intervention. Personne ne sait dans quel état émotif pourrait se retrouver le reste du Canada au lendemain d'un OUI », affirme M. Garneau, convaincu qu'un Québec indépendant n'aura pas d'autre choix que de frapper sa monnaie.



Raymond Garneau

Un Québec souverain serait plus centralisateur

Le sénateur Bolduc à la défense du fédéralisme

JOËL-DENIS BELLAVANCE
Le Soleil

■ OTTAWA — Un Québec souverain serait porté à centraliser davantage les pouvoirs que ne l'a pu le faire jusqu'ici le gouvernement fédéral, estime le sénateur conservateur Roch Bolduc.

Répondant aux critiques du fédéralisme de son ami de longue date, l'ex-sénateur Arthur Tremblay, M. Bolduc a convenu hier qu'Ottawa avait posé « des gestes de centralisation » au cours des 40 dernières années.

Mais il a ajouté que Québec s'était lui aussi rendu coupable d'avoir posé de tels gestes dans les secteurs hospitalier et scolaire au cours des dernières années.

« La centralisation serait-elle mauvaise à Ottawa et bonne à Québec ? En quoi la tendance centralisatrice, en effet, serait-elle enrayée si tous les pouvoirs législatifs de l'actuelle fédération étaient concentrés à Québec ? » s'est demandé M. Bolduc dans une lettre envoyée au SOLEIL.

En entrevue, le sénateur conservateur a dit ne pas croire la promesse du premier ministre Jacques Parizeau de décentraliser les pouvoirs vers les régions advenant la souveraineté.

Il a soutenu que l'inverse se produirait. « Il y aurait une centralisation énorme dans un Québec souverain. »

Aussi a-t-il fait valoir que la vraie question du référendum est de savoir s'il est préférable de vivre dans un régime fédéral « plus ou moins équilibré selon les époques » ou dans un régime politique « où le monopole de la puissance publique serait concentré à Québec. »

« Je crois que le régime fédéral est une démocratie de qualité supérieure parce qu'il étage les décisions selon l'importance des problèmes et la façon la plus efficace de les solutionner », a-t-il opiné.

Il y a trois semaines, l'ex-sénateur Arthur Tremblay affirmait qu'il voterait OUI le 30 octobre, estimant qu'il s'agissait là de la seule issue qui permettrait au Québec de « s'émanciper du

fédéralisme de tutelle » et de la dynamique de centralisation qui favorise actuellement Ottawa.

Le camp du OUI s'était réjoui de cette sortie de M. Tremblay. Ses leaders ont affirmé que le cheminement de cet ancien conseiller de cinq premiers ministres du Québec et de deux du Canada était la preuve que le fédéralisme était impossible à réformer.

M. Bolduc, quant à lui, a dit rejeter les affirmations de son ami. Selon lui, l'heure est maintenant à la décentralisation des pouvoirs d'Ottawa au profit des provinces. La crise des finances publiques ainsi que l'Accord de libre-échange nord-américain, entre autres choses, forceront la main d'Ottawa, a-t-il dit.

« Il y a eu une évolution du fédéralisme canadien. M. Tremblay parle de centralisation, mais il fait référence aux derniers 40 ans. Il faut plutôt voir l'évolution du fédéralisme depuis 1867 », a-t-il soutenu en entrevue.

Dans sa missive, M. Bolduc a aussi fustigé les leaders souverainistes qui font miroiter que l'État peut régler tous les problèmes socio-économiques du Québec.

« Les gouvernements ne créent pas de richesse ni d'emplois. (...) Ils peuvent tout au plus favoriser cette

création ou y mettre des obstacles (...) Miser sur l'État-sauveur du peuple et bienfaiteur des masses est une proposition désuète, un concept d'une autre époque. »

Cela dit, M. Bolduc a souligné dans sa lettre qu'il ne fallait pas oublier la « réussite » qu'est le Canada aux chapitres économique, politique et international.

Il a invité les Québécois « à continuer à bâtir sur ces acquis » plutôt que de se lancer dans l'aventure de la souveraineté dont les coûts de transition « seraient élevés. »

« Ce n'est pas de gouvernements forts à Ottawa ou à Québec dont nous avons besoin, mais d'une société forte de millions de personnes qui font chacun leur boulot au mieux. Nos ancêtres ont misé là-dessus et c'est encore ça la clef du succès à l'aube du XXI^e siècle », a-t-il écrit.



Roch Bolduc

RÉFÉRENDUM 95

Un test crucial pour Chrétien

OTTAWA (PC) — Au moment où le gouvernement Chrétien entame aujourd'hui sa troisième année de mandat, l'avenir du premier ministre Jean Chrétien repose en grande partie sur l'issue du référendum, croient plusieurs observateurs.

Selon le chef réformiste Preston Manning, ce test est crucial pour M. Chrétien. « Il est le porte-parole principal pour les forces du NON. C'est lui qui donne le ton au débat pendant cette dernière semaine, que l'on soit d'accord avec lui ou non. »

Selon M. Alain Gagnon, politologue à l'Université McGill, à moins d'une victoire décisive du NON, les pressions vont s'accroître pour que M. Chrétien démissionne.

« Si le OUI devait faire une percée majeure au Québec, c'est-à-dire se rendre à 47-48%, je pense que son image sera ternie drôlement au Canada », a-t-il précisé au cours d'un entretien.

Si le NON l'emporte avec 52 ou 53% des voix, M. Chrétien sera toujours dans le pétrin car cela voudra dire que « 57% des Québécois d'expression française auront opté pour la sécession. C'est énorme », dit-il.

Voulant éviter ce scénario hypothétique, M. Manning n'a pas voulu s'aventurer sur ce terrain glissant.

Selon lui, sans une victoire décisive, M. Chrétien devrait peut-être alors songer à démissionner mais cela ne serait pas automatique ni nécessairement souhaitable.

« Techniquement, M. Chrétien peut

gouverner sans l'appui du Québec, a-t-il déclaré aux journalistes. Mais c'est plus qu'une question technique. La question est plus large que cela, à savoir si le public a confiance en le gouvernement avant et après (le scrutin) ».

Très populaire au Canada anglais où sa cote de popularité oscille autour du 60%, M. Chrétien s'est très bien tiré d'affaires jusqu'ici parce qu'il n'a pas été très accessible aux médias et parce qu'il est à l'abri des attaques d'une opposition nationale, estime un analyste de la maison Gallup Gary Edwards.

M. Gagnon est plus tranchant. Selon lui, « la plupart des grandes décisions attendent et sont sur le feu arrière du poêle, en position repos. »

De toutes les réformes promises par M. Chrétien, la réforme sociale demeure « le plus grand défi », croit le politologue.

« Si M. Chrétien effectue d'autres compressions dans les programmes sociaux, dans l'éventualité d'un NON, ce sera difficile pour lui de refaire son image au Québec », pense par sa part M. Edwards.

D'autres défis s'annoncent: la réforme de la TPS, les négociations difficiles au sujet du transfert social canadien, le financement du système de santé, la deuxième phase de la revue des programmes et un troisième budget austère, sans oublier la réforme des pensions de vieillesse, un « obstacle majeur », croit M. Edwards.

« On t'aime Québec »



Brandissant le fleurdélysé, la feuille d'érable et des pancartes sur lesquelles on pouvait lire « On t'aime, Québec », plus de 3000 personnes se sont rassemblées devant l'Hôtel de ville de Toronto, hier midi, pour demander au Québec de rester au sein de la fédération canadienne. Cette manifestation a attiré plusieurs célébrités, dont l'écrivaine Margaret Atwood, l'ex-ministre Barbara McDougall et la mairesse de Toronto, Mme Barbara Hall. Une foule d'activités sont prévues à travers le Canada d'ici le 30 octobre. Lundi, un rassemblement avait attiré moins d'une dizaine de personnes à Edmonton.

EN BREF

Des précisions sur le partenariat, SVP

La Chambre de commerce du Québec réclame des précisions sur le projet de partenariat soumis par les forces souverainistes. Le président de l'organisme, Reynold Langlois, a souhaité de la part du camp du OUI le dépôt de scénarios alternatifs en cas d'impossibilité de conclure un tel partenariat avec le Canada anglais. « Le gouvernement du Québec, en tant que proposeur de ce nouveau partenariat, se doit d'expliquer ce que ce dernier apportera de plus pour la prospérité du Québec et de ses entreprises », a dit M. Langlois. Par respect pour ses 54 000 membres, la CCQ refuse de prendre position pour l'une ou l'autre des options en présence. (PC)

Un NON massif

Plus de 90% des membres du Congrès juif canadien, région du Québec, 90% des membres

du Congrès national italo-canadien, région du Québec, et 90% des membres du Congrès hellénique du Québec vont voter NON au référendum, ont fait savoir les dirigeants de ces organismes, hier. Les représentants de ces organismes ont fait valoir qu'ils représentaient quelque 400 000 membres, soit approximativement 6% de la population québécoise. (PC)

Les Cris votent en grand nombre

Les Cris du Québec ont participé en grand nombre au référendum leur demandant si leur territoire devrait demeurer au sein du Canada si le gouvernement du Québec déclarait son indépendance. « La participation a été plus importante que lors des élections au conseil de bande, a déclaré le directeur du scrutin, John Henry Wapachew. Les résultats du référendum seront rendus publics aujourd'hui. (PC)

DERNIÈRE SEMAINE

Ouvert le dimanche de 12h à 17h

Le plus vaste choix de manteaux pour hommes et dames à Québec!

La promo manteaux



de rabais

20%

sur tous nos manteaux* à prix régulier

*sauf sur les fourrures, les pelisses, les peaux lainées et sur certains items (voir détails en magasin). Non-applicable sur les ventes antérieures. Achat en personne seulement. Marchandise en magasin seulement.

N'oubliez pas votre carte or-taxes!



La Quinzaine de la fourrure et des grands gibiers vous invite au

CASINO

du 15 au 29 octobre 1995 Parc de l'exposition de Québec

Black Jack 5-50\$ 10-100\$ 25-200\$ 100-500\$ Mini-baccara

Roulettes Roue de fortune

Mises de 1\$ à 500\$

Prix d'entrée: 5\$ Pour renseignements: (418) 831-9763

l'aliberté Casino dirigé par Gerald Martin Animat Inc.

Casino autorisé par la Régie des alcools des courses et des jeux du Québec.

Heures d'ouverture: 15 au 28 octobre: 14h à 3h 29 octobre: 14h à minuit

Au profit de la Corporation des grands gibiers du Québec

l'aliberté beaucoup, beaucoup de manteaux!

MAIL CENTRE-VILLE 525-4841

STATIONNEMENT GRATUIT AVEC ACHAT Place Cartier • Place Jacques-Cartier • Place Jean Lesage

RÉFÉRENDUM 95

EN BREF

Pour Charest, il est de bon aloi que les autres premiers ministres prennent position

Le chef du Parti conservateur, Jean Charest, estime qu'il est de bon aloi que les premiers ministres des autres provinces prennent position dans la campagne référendaire. De passage à Saint-Hyacinthe, M. Charest s'est dit d'avis que les premiers ministres sont au premier chef préoccupés par l'avenir du Canada et qu'ils interviennent à titre d'alliés du Québec. Cela dit, le chef conservateur n'a guère prisé l'intervention du premier

ministre de Terre-Neuve, dans le débat référendaire. Clyde Wells avait reconnu lundi que «le Québec forme une société distinctement différente» mais que «cela ne justifie pas d'avoir un statut particulier», une position qu'il défend depuis sa farouche opposition à l'Accord du lac Meech. Par ailleurs, M. Charest a déclaré que la réalité de la spécificité du Québec ne dépend pas des opinions de M. Wells. (PC)

Martin veut insérer «la société distincte» dans la constitution

■ OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances Paul Martin veut que le principe de la société distincte soit enchâssé dans la constitution, contrairement à ce que souhaite le premier ministre terre-neuvien Clyde Wells.

«Ma position là-dessus a été très claire depuis très longtemps. Je vais la répéter. Je veux insérer la société distincte dans la constitution canadienne», a-t-il répondu hier à sa sortie de la réunion du conseil des ministres. M. Martin réagissait ainsi aux propos tenus lundi par le premier ministre Wells.

En entrevue avec la radio anglaise de Radio-Canada, M. Wells a reconnu sans problème que «le Québec forme une société distinctement différente». Il a par contre précisé que «cela ne justifie pas d'avoir un statut particulier», une position qu'il défend depuis son opposition à l'Accord du lac Meech.

En s'en démarquant, le ministre des Finances est venu illustrer une fois de plus le malaise qui habite le camp du NON lorsque vient le temps de discuter de changements de nature constitutionnelle au lendemain d'un NON.

Le camp du OUI a par contre profité de l'occasion. Il a immédiatement exploité la déclaration de M. Wells pour affirmer que le Canada dirait toujours NON aux aspirations du Québec. Le ministre des Affaires étrangères An-

dré Ouellet a avoué ne voir rien de neuf dans les paroles de M. Wells. Il s'est plutôt insurgé contre le chef bloquiste Lucien Bouchard et sa façon d'utiliser les propos du premier ministre terre-neuvien.

«M. Bouchard déchire sa chemise sur la place publique depuis des semaines. C'est le champion des lamentations. On n'est pas pour se laisser impressionner plus que ça. Il fait une campagne pour essayer de faire croire aux Québécois qu'ils n'ont pas leur place, qu'ils ne sont pas respectés dans le Canada. Au contraire», a-t-il dit sur un ton catégorique.

La ministre du Travail et représentante fédérale auprès du comité du NON, Mme Lucienne Robillard, n'a pas caché son agacement. Selon elle, les Québécois doivent prendre conscience de la volonté de changement exprimée par les différents premiers ministres provinciaux depuis cet été. Talonnée par le Bloc québécois à la Chambre, elle a évité de prendre l'engagement, au nom du gouvernement, de revendiquer l'enchâssement de la notion de société distincte dans la constitution.

Gary Filmon prêt à y mettre du sien

Il reconnaîtrait le statut particulier du Québec

■ WINNIPEG (PC) — Le premier ministre manitobain Gary Filmon a déclaré qu'il reconnaîtrait le Québec comme une société distincte de la même façon qu'il l'avait fait durant les négociations du défunt accord de Charlottetown.

«La fédération doit continuer à évoluer et à changer, a-t-il indiqué hier. C'est à notre avantage au Manitoba et je suis sûr que c'est aussi à l'avantage du Québec.»

Pour le Manitoba, ce changement implique l'élimination de zones de chevauchement dans les juridictions fédérale et provinciales pour augmenter l'efficacité du gouvernement.

M. Filmon a affirmé que si la prochaine ronde de négociations constitutionnelles a lieu avec le Québec en 1997, il continuera à reconnaître au Québec le statut de société distincte.

«Dans le même contexte qu'à Charlottetown, où je l'ai appuyé, je continuerais à l'appuyer. Nous avons défini ce contexte comme l'usage dominant de la langue et de la culture françaises et le Code civil.»

La définition de Charlottetown est généralement considérée comme plus restreinte que le concept de société distincte plus ouvert que comportait l'accord du lac Meech.

M. Filmon a refusé de commenter la situation de la campagne du NON.

Mais il demeure convaincu que les Manitobains veulent que le Québec continue à faire partie du Canada.

«Je pense que ce que les Québécois doivent savoir, c'est que les Manitobains estiment que le Québec constitue une partie vitale de notre Confédération.»

Il a ajouté qu'une victoire du OUI ne sonnerait pas le glas des droits linguistiques de la minorité francophone du Manitoba.

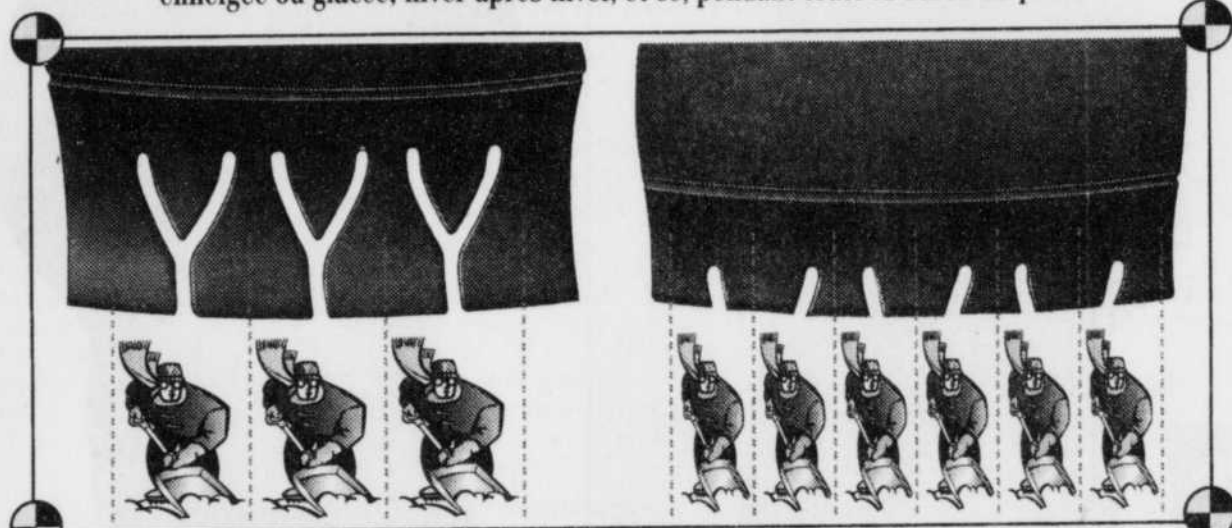
Lorsque le Manitoba s'est joint à la confédération, la province était bilingue. Après avoir été suspendus durant des années, les droits linguistiques de la minorité francophone ont été restaurés au cours des quelque 16 dernières années pour satisfaire les exigences constitutionnelles de la loi fondatrice du Manitoba.

Les cours et l'Assemblée législative fonctionnent dans les deux langues et tous les statuts de la province sont adoptés en anglais et en français. De plus, la province offre des services en français dans les régions où la population le justifie.

LE PNEU HIVER MICHELIN ALPIN

FALLAIT Y PENSER!

Les lamelles en forme de "Y" du Michelin Alpin: une innovation majeure! Ce pneu hiver révolutionnaire procure une adhérence absolue sur route enneigée ou glacée, hiver après hiver, et ce, pendant toute la durée du pneu.



Les lamelles en Y se dédoublent en s'usant pour une traction qui ne perd jamais son mordant.

Le révolutionnaire Michelin Alpin reste pleinement efficace même après 50% d'usure.



BEAUCVILLE EST

Les Pneus Beaucerons Inc.
538 boul. Renault
(418) 774-3404

LÉVIS

Atelier de Pneus Lévis Inc.
159 route Kennedy
(418) 833-2131

Habel Service de
Pneus Inc.
72 route Kennedy
(418) 835-0290

MONTMAGNY

Atelier de Pneus Montmagny Ltée
266 St-Ignace
(418) 248-0202

ST-GEORGES DE BEAUCE

Jos St-Hilaire Inc.
11915 - 2^e avenue
(418) 228-8871

Les Pneus Robert Bernard Ltée
10975 - 1^{ère} avenue
(418) 228-8040

STE-MARIE DE BEAUCE

V S M Auto Service Inc.
1065 boul. Vachon Nord
(418) 387-6633

MONSIEUR MUFFLER

Y'EST BON en bibitte!
Pour l'atelier le plus proche
consultez les Pages Jaunes.

SILENCIEUX SPEEDY FREINS
Consultez les Pages Jaunes pour
la succursale la plus près de chez
vous.



MICHELIN
PARCE QUE LES PNEUS, C'EST IMPORTANT



Grand Am GTS 4 portes 1996
Édition limitée

Conduite de rêve

La nouvelle Grand Am GTS 1996. Vous en avez rêvé... Pontiac l'a faite. Avec son nouveau design et son aileron arrière, elle hantera vos nuits. Son moteur de 2,4 L Twin Cam de 150 chevaux et sa boîte automatique à 4 vitesses satisferont tous vos désirs. Et avec ses freins ABS aux quatre roues et ses deux sacs gonflables, vos passagers pourront dormir sur leurs deux oreilles. S'ils ne sont pas réveillés par le son de la radiocassette AM/FM stéréo.

16 990\$
(299 \$/mois** pour 36 mois)



LA PASSION DE CONDUIRE

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec
Offre d'une durée limitée. Réserver aux particuliers, s'appliquant aux véhicules à partir de 1995. Offre de 36 mois avec versement initial (ou échange d'usagers de 1449\$). Suj. à l'approbation du crédit. Coût mensuel de 299\$ (hors taxes). Frais de 5\$ du kilomètre après 72 000 km. Préparation et transport inclus. Immobilisation en base en sus. L'Assurance Pontiac et la Garantie GM TotalCare sont offertes sur tous les véhicules neufs Pontiac Buick GMC 1996 pour une durée de 3 ans ou 50 000 km selon la première échéance. Voir votre concessionnaire pour plus de détails.

RÉORGANISATION DES SERVICES DE POLICE

Choqués, huit maires de la région de Québec rejettent le projet de l'Union des municipalités

MARIE CAQUETTE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Choqués et insultés par les façons de l'Union des municipalités du Québec dont un sous-comité a jeté, en secret, les bases d'une réorganisation des services de police, les huit maires de la banlieue de Québec envoient la même réponse très claire : non merci, pas question de superstructures policières chez nous.

Leur porte-parole, M. Claude Beaudoin, maire de Val-Bélair, signalait encore hier que les huit maires, avec lesquels il a pris la peine de discuter, ne sont même pas intéressés à discuter du sujet.

Ce sous-comité de l'UMQ n'avait aucun mandat pour faire cette étude, dit-il, et « nous, on a autre chose à faire que de jouer au fou ».

Les huit maires de la région de Québec ont donc donné le mandat à Mme Andrée Boucher et M. Normand Châtigny de Cap-Rouge de « brasser la cage » à la réunion du conseil d'administration vendredi et de présenter une fin de non-recevoir de leur part.

gny de Cap-Rouge de « brasser la cage » à la réunion du conseil d'administration vendredi et de présenter une fin de non-recevoir de leur part.

TROIS ANS APRÈS LA RÉFORME

Trois ans à peine après la réforme Ryan qui a imposé aux petites municipalités de plus de 5000 habitants de se doter d'un corps de police ou de payer les services de la Sûreté du Québec, il n'est pas question de ramener encore

cette question sur le tapis, dit M. Beaudoin.

Signalons que le maire de Val-Bélair connaît le sujet : il a négocié avec le ministre des Affaires municipales de l'époque, Claude Ryan, au nom de 35 petites municipalités obligées de se conformer à la loi.

Comme la mairesse de Sainte-Foy qui est vice-présidente de l'UMQ, le maire Beaudoin indique qu'il a eu la surprise

de sa vie d'apprendre par le journal, en fin de semaine dernière, que l'organisme analysait la question de la réorganisation des forces policières : « je n'avais jamais entendu parler de cela ».

Comme plusieurs de ses collègues, M. Beaudoin reprend l'expérience malheureuse des villes de banlieue de

la communauté urbaine de Montréal qui paient le service policier deux fois plus cher que leurs voisines de même taille et de même type de population, situées en dehors de la CUM. Certaines embauchent même des agences privées de sécurité pour patrouiller dans les parcs, négligés par les policiers.

M. Beaudoin rappelle que les villes sont tout à fait capables d'identifier leurs besoins et le type de services qu'elles désirent en matière de police et qu'elles sont en mesure de donner les mandats qu'elles veulent à l'organisme qui les représente.

Quant à Mme Jacinthe B. Simard, mairesse de Baie Saint-Paul et présidente de l'autre organisme supramunicipal, l'Union des municipalités ré-

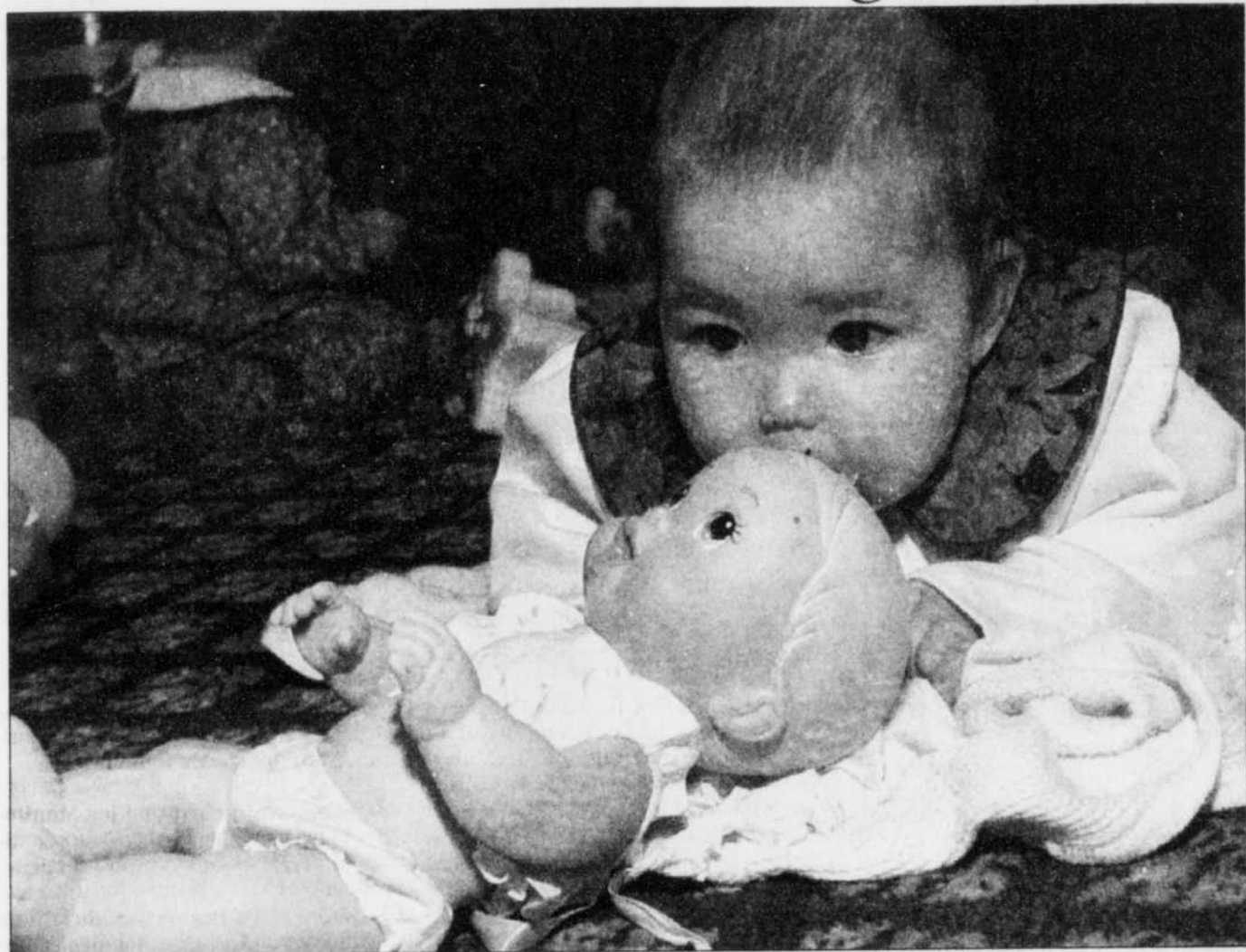
gionales de comté (UMRCQ) qui représente 1085 petites villes comptant pour la plupart moins de 5000 habitants, elle se réjouissait, hier, de ne pas avoir fusionné avec sa rivale qui représente les grandes villes.

Ce projet apporte une preuve supplémentaire aux petites villes qui ont rejeté la fusion au dernier congrès parce qu'elles sentaient qu'elles seraient mal représentées par l'UMQ, dit Mme Simard.

La proposition aurait pu venir d'un gouvernement, écrit Mme Simard, mais elle est surprenante de la part d'un mouvement corporatif qui défend lui aussi le principe de l'autonomie municipale. Les besoins de police doivent être « évalués à la pièce », dit-elle, il faut « éviter le mur à mur ». Si le ministre de la Sécurité publique accueillait un tel projet, cela nuirait au « climat de confiance qui s'est établi ».

Les besoins de police doivent être « évalués à la pièce »

Une affaire de bon goût !



La liste des jouets les mieux conçus et ceux que les parents devraient s'abstenir d'acheter a été publiée hier par l'Association québécoise des consommateurs et son pendant national, l'Association canadienne des consommateurs. Pour la petite Emily Anzai, cinq mois de Toronto, ci-dessus, il n'y a pas de doute, la poupée « COOCHY COO » constitue la proposition la plus alléchante de la panoplie proposée cette saison. Les spécialistes ont été moins restrictifs et ont également recommandé les jouets, Winnie l'ourson (toutou musical), Lego Freestyle 4134, Prépare un sandwich, Junior labyrinthe et La Forêt Enchantée (construction). Des Prix poubelles ont été attribués à la Barbie Coupe et Coiffe et au véhicule Batman Crime Squad-Jet Triple.

EN BREF

SANTÉ

Coupable d'avoir raté une ligature

La cour d'appel du Québec a tranché hier un problème nouveau : une femme qui, à cause d'une erreur médicale, a un enfant qu'elle avait choisi de ne pas avoir, a-t-elle droit au paiement, par le médecin, de frais d'entretien et d'éducation pour l'enfant? Oui, vient de répondre la cour d'appel, unanime, qui confirme que le couple a droit à ce chapitre à une compensation de 30000\$, plus des intérêts (fort considérables sur 11 ans). En plus de ce montant, la mère obtient, pour les inconvénients et coûts de la grossesse et de l'accouchement, 13500\$ et le père, 3000\$ pour un total de 46500\$. Mais c'est le seul montant prévu aux frais d'entretien et d'éducation qui, outre les faits, était vraiment contesté. Il faut préciser que les parents n'avaient pas réclamé de tels frais au-delà de la majorité du garçon qui, aujourd'hui, a 13 ans. Mais la cour d'appel dit qu'elle ne ferme pas d'emblée la porte à une telle demande. (PC)

ENQUÊTE

Nouvelle charge contre la Croix-Rouge

Un scientifique haut placé du gouvernement accuse la Croix-Rouge et des responsables fédéraux d'avoir minimisé les risques de contracter le sida lorsque les Canadiens étaient exposés au virus mortel présent dans le sang contaminé. Le Dr Michael O'Shaugh-

nessy a déclaré hier à commission d'enquête fédérale que la Croix-Rouge et les épidémiologistes ont eu tort de suggérer qu'il n'y avait qu'une chance sur un million de contracter le sida par le sang. (PC)

POLICE

Le chef des Hell's recherché

Des policiers de l'escouade Carcajou sont toujours aux trousses de Maurice « Mom » Boucher, le chef guerrier des Hell's Angel. Le motard de 42 ans est recherché activement pour une infraction relativement mineure, soit complot pour voies de fait, mais pour les spécialistes de l'escouade conjointe antimotard il n'y a pas de petits crimes lorsqu'ils ont à faire face aux motards en guerre. (PC)

JUSTICE

La MIUF, toujours la MIUF

L'affaire de la MIUF semble bel et bien terminée. La cour d'appel du Québec, après sept jours d'audience, a décliné de rejeter complètement l'appel des propriétaires de maisons isolées à la mousse d'urée formaldéhyde. Cette affaire judiciaire devait reprendre lundi avec les plaidoiries des avocats des fabricants, des installateurs et du Procureur général du Québec. Mais voilà, les juges Louis LeBel, Jacques Delisle et Thérèse Rousseau-Houle ont dit qu'ils n'avaient même pas besoin de les entendre. (PC)

Halloween, danger !

MONTREAL (PC) — La fête de l'Halloween est propice aux accidents si des précautions élémentaires ne sont pas prises par les parents, les automobilistes et les enfants eux-mêmes, a rappelé hier la Sûreté du Québec (SQ).

Malgré les conseils qui leur seront prodigués, il y aura toujours des monstres, des sorcières ou des clowns qui traverseront les rues en courant. La SQ estime donc qu'il est préférable de porter des vêtements courts aux couleurs vives. Il est également préférable de se maquiller au lieu de porter un masque susceptible de diminuer ou bloquer la vision.

Il est par ailleurs recommandé de circuler en petits groupes et de parcourir un seul côté de la rue à la fois.

À sacrifier

Dernière chance de se procurer les derniers modèles 95 de

Talon Vision Summit Wagon Summit

et ce à des prix que vous ne reverrez jamais

MAISONNEUVE

Jeep Eagle

138, Maisonneuve
47, boul. René-Lévesque Est
(à côté du Grand Théâtre)
529-8135

OUVERT LES MERCREDIS SOIR ET LES DIMANCHES

LATULIPPE

BLOUSONS RÉVERSIBLES

Choix de modèles et de couleurs
doublée polar

DISCOVERY BAY

ALPEN

ZONE

MISY MOUNTAIN

64.95 à 99.95

BOTTES DE MARCHÉ



TREZETA

H.H.BROWN



SALOMON Clarks FLORSHEIM

hommes, dames choix de modèles et de couleurs

29.95 à 284.95

BOTTES DE COWBOY



avec ou sans
cap en acier
cour. : 144.95

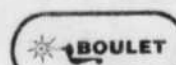
KODIAK

SPÉCIAL 124.95

BOTTES DE COWBOY

POUR HOMMES ET DAMES

CHOIX DE MODÈLES



89.95 à 199.95

MANTEAUX AUSTRALIENS

100 % imperméable

3 longueurs ; court, 3/4, long

Aussi disponible

dans la marque

KOOLAH



169.95 à 225. \$

OUVERT LES MERCREDIS SOIR
ET LES DIMANCHES

MAGASIN LATULIPPE

637, SAINT-VALLIER OUEST, QUÉBEC
TÉL. : 418-529-0024

SUPER CONCOURS
Avalanche d'automne chez
LATULIPPE
en collaboration avec
YAMAHA
Entre le 28 et 31 octobre
Valeur de 6 500\$
Tirage le 9 décembre 1995

Mike Harris a déjà survécu avec le régime qu'il propose aux assistés ontariens

TORONTO (PC) — Le premier ministre de l'Ontario, Mike Harris, affirme que s'il a déjà pu survivre sur un régime de saucisson de Bologne, de fèves au lard et de pain sans beurre, les as-

sistés sociaux de sa province peuvent en faire autant.
«Je l'ai fait dans mes jeunes années, mais je ne voudrais plus le faire. C'est pourquoi je travaille si fort pour tenter

d'avancer», a déclaré Mike Harris.

Le premier ministre conservateur estime que les assistés sociaux qui digèrent mal le régime minceur que leur impose son gouvernement n'ont qu'à

se trouver du travail.

L'ancien champion de golf soutient toujours que la volonté de travailler fort est ce qui permettra aux gens de se sortir de l'assistance sociale.

Honneur aux Casques bleus

OTTAWA (PC) — Le gouverneur général du Canada, Roméo Leblanc, a rendu hommage hier aux Casques bleus de tous les coins du monde qui ont assuré le maintien de la paix dans les pays en ébullition.

«Laissez-moi m'adresser à tous les Casques bleus pour leur dire : chaque vie que vous avez sauvée est un témoin discret de votre gloire, chaque canon qui s'est tu garde en mémoire votre nom», a-t-il déclaré au cours de son allocution marquant les célébrations entourant le cinquantième anniversaire de création des Nations unies.

Il voulait ainsi rendre hommage aux hommes et aux femmes qui ont participé aux contingents canadiens des forces de maintien de la paix, et particulièrement à la centaine d'entre eux qui ont trouvé la mort au cours de leur mission.

Devant le monument au maintien de la paix, érigé au centre-ville d'Ottawa, M. Leblanc a passé les troupes en revue, coiffées du béret bleu caractéristique, tandis que le capitaine David Melanson a lu une prière à l'intention de la centaine de Casques bleus présents représentant l'ensemble des forces canadiennes ayant participé aux missions de paix.

«Que soient bénis les gardiens de la paix, qu'ils soient appelés les enfants de Dieu», a-t-il dit.

SOMALIE

Les soldats de l'aéroporté «inquiétaient» leurs supérieurs

OTTAWA (PC) — En avril 1993, quatre mois après que les soldats canadiens soient partis en Somalie, l'état-major était encore en train de rédiger des notes au sujet des règles d'engagement qui indiquaient les circonstances dans lesquelles les militaires étaient censés utiliser la force mortelle.

Selon des documents publiés par l'enquête publique sur l'affaire de Somalie, les hauts gradés étaient inquiets au sujet du fait que les soldats ne se souciaient pas trop de ces règles ou qu'ils ne les comprenaient peut-être pas.

Les documents montrent aussi que l'on s'inquiétait également des aspects légaux de la mission avant même que le Régiment aéroporté canadien ne parte pour la Somalie, en décembre 1992. La mission, la destination et les règles d'engagement avaient toutes changé en une ou deux semaines à la suite de notes contradictoires et la confusion régnait.

En premier, les Canadiens étaient censés faire un travail de Casque bleu. Ensuite on leur a confié la mission de maintenir la paix. Les Casques bleus pouvaient se défendre en cas d'attaque; les soldats chargés de maintenir la paix pouvaient tirer s'ils se sentaient menacés.

EN BREF

AU QUÉBEC

Davantage de touristes étrangers

Le tourisme étranger s'est accru de 9,7% l'été dernier au Québec, l'industrie connaissant alors sa meilleure saison depuis au moins sept ans, a révélé hier le ministre délégué au tourisme, Rita Dionne-Marsolais. Et la faiblesse du dollar canadien n'explique pas tout, selon Mme Dionne-Marsolais, puisque le Québec a largement battu ses concurrents des autres provinces utilisant aussi le huard. Malgré tout l'attrait de Niagara Falls pour les étrangers, le tourisme estival a plafonné en Ontario (0,2%), contre des hausses de 4,7% au Nouveau-Brunswick et de 3,8% au Canada, selon les chiffres de la ministre. Les touristes recherchent au Québec la culture, la qualité du produit, la sécurité de la destination et les prix, a-t-elle expliqué. On a enregistré une augmentation de 6% de l'occupation des chambres dans l'hôtellerie, tandis que le camping connaissait une majoration de son achalandage de 18% (PC).

Les plus bas prix garantis
 Nous sommes si convaincus que nos prix sont les plus bas que si vous trouvez un article identique à moindre prix, nous battons ce prix de 5%*.

Bouclair

Gratuit!
 Service de
 Décoration à domicile
 Aucun achat nécessaire! Sans Obligation!
 (418) 661-0909

spé c i a u x b o o . . . c l a i r

IMPRIMÉS D'HALLOWEEN
100% coton, 90cm

ACHETEZ 1 m et

OBTENEZ 2 m

GRATUITS

33 1/3 % DE RABAIS

FEUTRE
100% acrylique, 180 cm.
Noir, rouge, jaune, blanc, orange et plus.

3 99 m

TISSUS VARIÉS
Variété de grandeurs
Idéals pour tous vos costume d'Halloween (spécial mode)

3 JOURS SEULEMENT
Mer., Jeudi, Ven.

50 % DE RABAIS
TOUS LES ACCESSOIRES "TAILORFORM"

50 % DE RABAIS
TOUS LES PATRONS burda®

RUBAN AU MÈTRE
ACHETEZ 2 m

OBTENEZ LE 3^{ème}

GRATUIT
DE VALEUR ÉGALE OU MOINDRE

Vogue Butterick
ACHETEZ 1

OBTENEZ 2

GRATUITS
DE VALEUR ÉGALE OU MOINDRE

50 %

DE RABAIS

TISSUS MÉTALLIQUES, UNIS & JACQUARDS
51% fibres métalliques, 49% nylon, 115cm

JUSQU'À

50 %

DE RABAIS

TOUS LES ACCESSOIRES D'HALLOWEEN

CONCOURS Simplicity
LE MEILLEUR COSTUME D'HALLOWEEN

1500⁰⁰ EN PRIX
DÉTAILS EN MAGASIN

DÉMONSTRATION
en magasin de costumes d'Halloween
le 28 Octobre, à 14h00

MAINTENANT PLUS DE 50 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR!

STE-FOY Place Laurier (Mail Nord) 2 Magasins	STE-FOY 990, De Bourgogne	QUÉBEC Galeries de la Capitale	VANIER 365, Soumande	LÉVIS 95, Route Kennedy	CHICOUTIMI 326, boul. Des Saguenéens	JONQUIÈRE 3477, BOUL. ST-FRANÇOIS
BEAUPORT 3315, rue du Carrefour	NEUFCHÂTEL 4100, boul. de L'Auvergne	ST-ROMUALD 990, De la Concorde	RIMOUSKI 36, Montée Industrielle	RIVIÈRE-DU-LOUP 276, Hôtel de Ville	HEURES D'OUVERTURE: Nos magasins sont ouverts à compter de 10h du lundi au vendredi, le samedi à compter de 9h et le dimanche de 12h à 17h.	

Ces articles, ainsi que plusieurs autres sont en solde jusqu'au 31 oct. 1995 - en jusqu'à épuisement des stocks. La sélection peut varier d'un magasin à l'autre.

LE MONDE

New York congédie Arafat....

NEW YORK (AP, AFP) — Les autorités américaines et des Nations unies sont outrées. Le président de l'OLP Yasser Arafat s'est tranquillement entendu dire lundi soir, par l'adjoint au maire de New York, qu'il n'était pas invité au concert et qu'il valait mieux qu'il quitte le Lincoln Center s'il ne voulait pas s'imposer indûment.

L'Orchestre philharmonique de New York a joué la 9e symphonie de Beethoven pour 2000 personnes triées sur le volet, parmi lesquelles une douzaine de chefs d'État dont le président sud-africain Nelson Mandela.

Le maire Rudolf Giuliani, avait dit la semaine dernière que ni M. Arafat ni Fidel Castro, venus aux Nations unies pour le cinquantième de l'organisation, n'étaient les bienvenus à ce concert, parrainé par la ville. Cela n'a pas empêché le chef de l'Organisation de libération de la Palestine de s'y présenter, coiffé du keffieh noir et blanc.

Le maire Giuliani a alors demandé à son adjoint, Randy Mastro, d'aller dire à M. Arafat qu'il n'était pas le bienvenu. « La délégation a bien quitté le concert après que l'observation eut été formulée », précisait hier une source à l'hôtel de ville.

L'incident a été très bref et peu de spectateurs en ont été avertis, même si certains ont eu le culot de demander un autographe au dirigeant palestinien, requête à laquelle il a accédé volontiers.

Yasser Arafat n'aura donc pas eu le temps de voir son ami le premier ministre israélien Itzhak Rabin qui, lui, a pu assister au concert. Mais on ne lui a pas demandé d'autographe et il a même été accueilli, devant le Lincoln Center, par des manifestants juifs qui lui ont crié « traître » pour avoir signé la paix avec M. Arafat.

L'AMBASSADE US À JÉRUSALEM Vote massif du Congrès

WASHINGTON (AP, AFP) — La Chambre des représentants a approuvé hier à une forte majorité la proposition, votée un peu plus tôt par le Sénat, pour le transfert de l'ambassade des États-Unis en Israël de Tel Aviv à Jérusalem, d'ici la fin du siècle.

Le texte a été adopté par 374 voix contre 37. Il avait déjà été plébiscité par le Sénat, par 93 voix contre cinq.

Le président Bill Clinton peut encore opposer son veto mais les votes des deux chambres ont été acquis avec une majorité supérieure aux deux tiers, soit ce qu'il faut pour passer outre un veto présidentiel.

Le texte fixe la date butoir au 31 mai 1999 pour le transfert mais autorise le président à le repousser, s'il estime que cette initiative est contraire aux intérêts de États-Unis.

Dans un communiqué de la Maison Blanche, M. Clinton a, de fait, estimé que cette affaire « pourrait gêner le processus de paix » au Moyen-Orient. « Je ne laisserai pas ceci arriver et j'utiliserai les possibilités de cette loi pour éviter d'entraver le processus de paix ».

Entre-temps, Israël jubilait à la suite du vote américain, alors que les Palestiniens mettaient en garde Washington contre un passage à l'acte.

Powell, le 11 novembre?

LONDRES (Reuter, AFP) — Le général Colin Powell se lancera vraisemblablement dans la campagne présidentielle américaine en demandant en novembre l'investiture républicaine, affirme le quotidien britannique *The Guardian* dans son édition d'hier.

Le journal britannique, qui cite des sources républicaines, croit savoir que le héros de la Guerre du Golfe, ancien chef d'état-major interarmes des forces américaines, révélera ses intentions le 11 novembre prochain, jour des anciens combattants aux États-Unis.

Selon *The Guardian*, la direction de la formation républicaine est de plus en plus persuadée que le général peut être, en 1996, le sauveur du parti chassé de la présidence par Bill Clinton en 1992. Powell s'est toutefois empressé, hier, d'apporter un démenti catégorique à cette nouvelle.

L'ONU sera réformée

■ NEW YORK Nations unies (d'après AFP) — Les dirigeants des 185 États membres de l'ONU ont adopté hier soir à New York une Déclaration réaffirmant les grands principes de la Charte des Nations unies et appelant à une réforme et à une modernisation de l'ONU, à l'occasion du 50ème anniversaire de l'Organisation.

Cette déclaration commune, qui contient 17 paragraphes reflétant le consensus minimum sur les relations internationales et un accord sur le caractère indispensable de l'ONU, a été adoptée par acclamation dans la grande salle de l'Assemblée générale des Nations unies. Tous les délégués se sont levés.

Depuis la création de l'ONU, le 24 octobre 1945, des conflits, des crises à caractère humanitaire et des bouleversements ont « éprouvé » l'Organisation, mais celle-ci a « survécu » et a « joué un rôle important en empêchant un nouveau conflit mondial », affirme le document adopté.

Les 128 chefs d'État et de gouvernement et les représentants de haut niveau de 57 autres pays, qui ont participé à ce rassemblement diploma-

tique sans précédent depuis dimanche à New York, ont déclaré que la volonté exprimée il y a 50 ans dans la Charte des Nations unies de « préserver les générations futures du fléau de la guerre » est « tout aussi fondamentale aujourd'hui » qu'après la Deuxième Guerre mondiale.

Les grands principes de paix, de développement, d'égalité et de justice contenus dans la Charte de San Francisco ont été longuement réaffirmés. Cependant, indique la Déclaration, l'action entreprise pour assurer la paix, la sécurité et la stabilité dans le monde « restera vaine si les besoins économiques et sociaux des peuples ne sont pas satisfaits ».

Les chefs d'État et de gouvernement ont jugé « essentiel » que l'ONU soit « réformée et modernisée ».

« Nous ferons en sorte que l'Organisation des Nations unies entre dans le XXIe siècle dotée de moyens, de ressources financières et de structures qui lui permettent de servir efficacement les peuples au nom desquels elle a été créée », dit le texte.

Le cinquantième de l'ONU coïncide avec sa crise financière sans précédent. Les USA doivent à eux seuls plus d'un milliard \$. Cette situation a entraîné de sérieux problèmes de fonctionnement.

À propos de la réforme en discussion sur l'élargissement du Conseil de sécurité de l'ONU, les chefs d'État et de gouvernement ont admis la nécessité d'augmenter le nombre des membres du Conseil (actuellement quinze) afin notamment d'accroître sa représentativité. Mais ils ont noté que « d'importantes divergences » subsistent sur des « questions essentielles », en particulier sur le statut exact des futurs membres et le droit de veto. Seuls la Chine, les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne et la Russie jouissent de ce droit.

Une éclipse solaire totale ça et là en Asie



Ces jeunes moines bouddhistes observent l'éclipse solaire au moyen de filtres très variés dans une ville thaïlandaise près de la frontière avec le Myanmar (Birmanie). Une grande partie de l'Asie a été plongée dans l'obscurité pendant un peu moins de deux minutes, hier, tandis que des centaines de milliers de croyants se plongeaient dans l'eau pour se purifier ou frappaient sur des casseroles pour chasser les mauvais esprits. C'était la première éclipse totale visible depuis 1955 dans la région, où il faudra attendre 2070 pour observer à nouveau le phénomène. Des superstitions entourent depuis des temps immémoriaux les éclipses dans les pays asiatiques.

LES ESSAIS NUCLÉAIRES DANS LE PACIFIQUE

Paris a l'absolution européenne

■ STRASBOURG (d'après AFP) — La France a obtenu hier l'absolution de la Commission européenne pour sa campagne d'essais nucléaires dans le Pacifique Sud, au grand dam de députés européens.

Très divisée sur cette question, l'assemblée de l'Union européenne ne devrait toutefois pas parvenir à s'opposer à la poursuite des essais français.

Elle doit se prononcer demain sur un projet de résolution qui ne devrait avoir aucune conséquence majeure pour Paris, aucun des grands groupes politiques du Parlement européen n'ayant manifesté hier la volonté de sanctionner la France.

La France devrait encore procéder à

quatre tirs sur l'atoll polynésien de Mururoa d'ici au printemps 1996 avant de mettre un terme définitif à sa campagne d'essais commencée en septembre, a déclaré lundi soir le président français Jacques Chirac.

Les données fournies par les autorités françaises sur les taux de radioactivité enregistrés après les deux premiers essais nucléaires réalisés sur les atolls de Mururoa et Fangataufa, en Polynésie française, ont conduit la

Commission européenne à reconnaître qu'ils ne présentaient « pas de risques d'exposition particuliers pour les travailleurs et la population » et que la France avait pris toutes les mesures de sécurité nécessaires.

« Le niveau de radiation enregistré est égal au 2/1000ème du niveau autorisé et les installations de contrôle vérifiées fonctionnent de façon efficace », a précisé le président de la Commission européenne Jacques Santer.

La CEE a en conséquence renoncé à traduire la France devant la Cour Européenne de Justice, comme le préconisaient le commissaire européen à l'environnement.

Cancer: des espoirs de guérison grâce à une nouvelle forme de radiothérapie

■ VIENNE (AFP) — Une nouvelle technique de radiothérapie, la protonthérapie, peut « réduire sensiblement » la mortalité due au cancer qui tue 5,4 millions de personnes dans le monde par an, estiment des experts de 10 pays réunis à Vienne sous l'égide d'une agence de l'ONU.

Si cette technique n'est pas généralisée, neuf millions de personnes mourront chaque année du cancer en 2015, a déclaré hier à la presse un expert de l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique), le Dr Jordanka Mircheva (Bulgarie).

Le traitement traditionnel du cancer (chirurgie, chimiothérapie et radiothérapie utilisant les photons et les électrons) permet d'obtenir un taux de guérison de 50%, selon Mircheva.

Une nouvelle forme de radiothé-

rapie, utilisant des protons ou des ions et expérimentée sur quelque 16 000 patients depuis 1954 dans 11 pays développés, a permis d'augmenter parfois spectaculairement ce taux de guérison dans les cas étudiés: mélanomes des yeux, cancer de la structure osseuse de la base du crâne et tumeur de l'hypophyse.

Selon le Dr Mircheva, cette technique offre également pour la première fois une perspective de guérison pour des maladies considérées jusqu'à

maintenant comme incurables comme les tumeurs au cerveau, les cancers du pancréas ou du foie.

Un expert français, le Dr Pierre Chauvel, qui travaille sur la protonthérapie en France, a concédé que la construction d'un accélérateur de particules nécessaire à l'emploi de ce traitement représentait un investissement très coûteux, de l'ordre de 70 millions \$.

Mais comme la nouvelle thérapie augmente le taux de guérison et diminue les rechutes, note ce médecin, « on diminue le coût total du traitement d'une manière extraordinaire et la collectivité est très vite bénéficiaire quel que soit le coût de l'investissement initial ».

JAPON

Huit bébés morts dans une crèche

Horreur macabre dans une pouponnière: une femme de 43 ans a été arrêtée après la découverte des corps de huit bébés, hier, dans une crèche de Tokyo. Un événement similaire s'était déjà produit il y a quelques jours: sept bébés avaient été trouvés morts dans un appartement près de Tokyo. La femme entendue par la police affirme être la mère des huit enfants. Une employée qui effectuait son premier jour dans cette crèche, intriguée par une odeur nauséabonde, a découvert les cadavres au-dessus d'une armoire. Ils étaient enveloppés dans une couverture placée elle-même dans plusieurs sacs en plastique; les corps étaient dans un état de décomposition avancée. Un mot a été retrouvé sur place, disant « Je viendrai les rechercher plus tard. » Il était signé d'un nom féminin. L'auteur de la découverte a alerté la police ainsi qu'une ancienne employée de la crèche, Yukiko Mikami. Celle-ci a aussitôt déclaré: « Ce sont des fruits pourris, je viens les chercher tout de suite. » Ce qu'elle a fait mais la police l'attendait; c'est alors qu'elle a affirmé être leur mère. (AP)

Il avoue avoir fabriqué du sarin

Pour la première fois, un membre éminent de la secte Aum, médecin personnel du gourou Shoko Asahara, a avoué hier avoir fabriqué du gaz sarin, à l'origine de la mort de 12 personnes dans le métro de Tokyo le 20 mars dernier. Tomomasa Nakagawa, 32 ans, qui a également reconnu avoir donné la mort à l'un de ses compagnons d'Aum, a fait ces aveux au début de son procès. Celui, très attendu, du gourou doit s'ouvrir demain. (AP)

PAYS-BAS

Médecin condamné pour euthanasie

Un neurologue a été reconnu coupable de meurtre et condamné à trois mois de prison avec sursis hier, pour avoir administré une dose mortelle de morphine à un patient dans le coma, sans respecter la réglementation sur l'euthanasie, en vigueur aux Pays-Bas depuis 1994. Le tribunal n'a pas retenu la peine de six mois avec sursis réclamée par le procureur de la République contre le Dr G. 36 ans, qui continue de pratiquer. « Le principal était d'obtenir la reconnaissance de meurtre et signifier au médecin qu'il avait mal agi, a commenté le procureur Elizabeth Horsink. Il a été suffisamment puni, il a une charge de « meurtre » attachée à son nom. » (AFP)

Évacuation de 2100 «bombardés»

La moitié des habitants de Breskens (sud-ouest), qui avaient été évacués hier matin en prévision du désamorçage de cinq bombes datant de la Deuxième Guerre mondiale, ont pu réintégrer leurs domiciles dans l'après-midi, a annoncé la police. L'évacuation des 2100 personnes s'est déroulée sans problème et en quelques heures il n'y avait plus âme qui vive dans le périmètre où les démineurs s'apprêtaient à démonter les cinq bombes. Celles-ci avaient été lancées par avion lors des bombardements alliés de positions allemandes en septembre 1944 et pesaient chacune une demi-tonne, dont 250 kg d'explosif. Elles n'avaient pas fonctionné. Leur désamorçage avait été décidé en raison de la mise en route d'un projet immobilier à Breskens. (AFP)

ÉTATS-UNIS

Après O.J., moins de télévores

L'audience des chaînes de télévision américaines qui retransmettaient depuis le début de l'année le procès d'O.J. Simpson s'est effondrée dès le verdict, selon les études publiées sur les taux d'écoute. La chaîne CNN a ainsi enregistré une perte de 80 % de son audience dès la semaine suivant le verdict. Court TV, chaîne câblée spécialisée dans la retransmission des procès aurait parallèlement perdu plus de la moitié de son audience. (AFP)

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II

Président et Éditeur GILBERT LACASSE

Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE

Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON

Directeur de l'information ANDRÉ FORGUES

ÉDITORIAL

Les mirages de la Loto-Oui

Des mythes ont la vie dure. Un NON signifierait un virage à droite pour la société québécoise; un OUI serait un moyen de résister au démantèlement du système de sécurité sociale, à une détérioration des conditions de vie des démunis et aux politiques néolibérales qui gagnent en popularité au Canada.

C'est l'essentiel du message livré par 400 religieux qui ont adhéré à un regroupement pour le OUI et décidé de plonger dans la campagne référendaire. Leurs préoccupations sociales sont certainement très nobles mais ces militants devraient déchanter vite au lendemain d'un OUI.



J.-Jacques Samson

Même des plus ardents souverainistes savent reconnaître qu'il y a un coût au OUI. Le gouvernement du Québec devrait assumer sa part de la dette fédérale et les créanciers exigeraient des taux d'intérêt supérieurs à ceux consentis au Canada. Il devrait aussi mettre en place toutes les structures d'un État autonome, ce qui entraînerait d'énormes dépenses. Sa marge de manoeuvre financière serait extrêmement limitée et c'est une utopie de croire qu'il pourra se montrer davantage généreux qu'Ottawa et Québec présentement.

D'autre part, la souveraineté-partenariat sans pacte social entre le Québec et ses voisins est irréaliste, comme le soulignait avec à-propos l'ex-ministre libéral des Finances, Raymond Garneau, au cours d'une entrevue au SOLEIL.

Le Québec ne peut à la fois espérer négocier la même libre circulation des personnes, des biens et des capitaux qu'actuellement, adhérer au traité de libre-échange, et distribuer des prestations d'aide sociale ou garantir des services sociaux très supérieurs à ceux offerts au Canada.

Il lui faudrait alors accroître la charge fiscale des contribuables, ce qu'ils ne toléreront pas. Il ne peut non plus taxer davantage les entreprises, ce qui les rendrait moins concurrentielles.

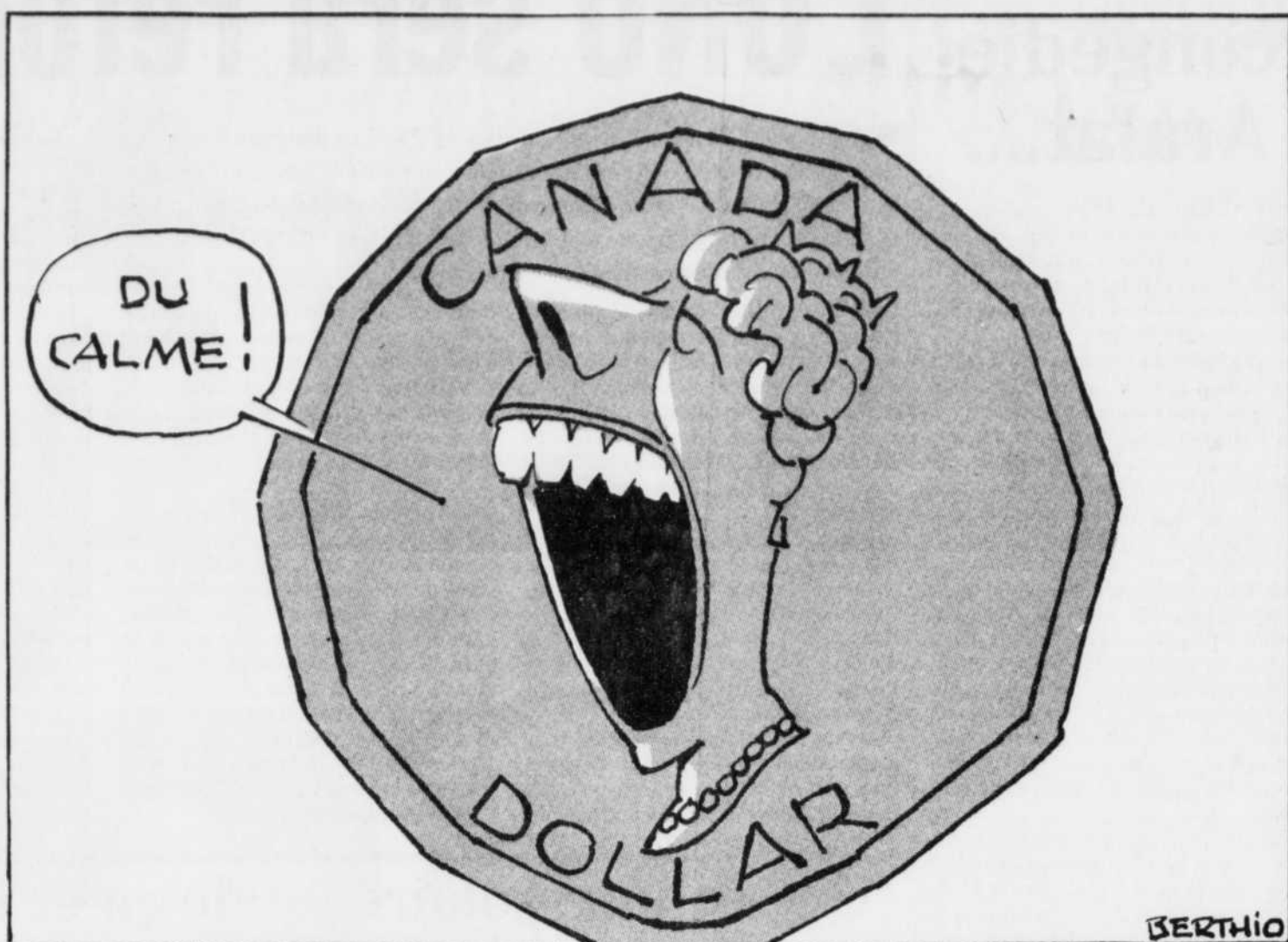
Que les Québécois votent majoritairement OUI ou NON, ils n'échapperont pas à des coupes draconiennes dans les programmes gouvernementaux. Il ne s'agit pas d'un virage idéologique vers le néolibéralisme mais d'un retour à un principe fondamental selon lequel on doit vivre selon ses moyens. Sept provinces canadiennes ont fait l'exercice; le Québec ne peut continuer de nier cette réalité.

Bon nombre de Québécois pourtant s'apprêtent à voter OUI comme ils achètent un billet de loterie. Ils pourchassent des rêves ou des mirages: la création rapide de nouveaux emplois, plus de compassion pour les personnes âgées et les malades, une aide plus substantielle aux étudiants, une fiscalité plus mordante pour les mieux nantis mais moins dévorante pour les bas et moyens salariés. Bref, ils confondent un vote pour la souveraineté-partenariat avec un vote pour la social-démocratie promise par le Parti québécois entre 1970 et 1980. Et les leaders souverainistes n'ont évidemment rien fait pour freiner leurs attentes.

Au contraire, plutôt que d'expliquer avec rigueur la nécessité incontournable de diminuer les dépenses gouvernementales, ils martèlent que cette obligation leur vient seulement de l'incurie d'Ottawa, dont il faut se détacher au plus vite. Ils laissent croire par leurs silences que la solidarité québécoise dont ils ont fait leur thème de dernière semaine de campagne référendaire inclut cet espoir chez des centaines de milliers de personnes de voir leur qualité de vie personnelle monter instantanément de quelques crans dans un Québec souverain.

Cette attitude correspond à la définition du mot imposture dans le petit Robert.

Nous
devrons
vivre
selon nos
moyens



CARREFOUR DES LECTEURS

Le prof patenté

(Lettre au ministre Jean Gagnon)

J'aimerais dans ce qui suit vous entretenir brièvement de ce qui me semble, dans votre discours, constituer des contradictions qui frappent et étonnent quand on considère qu'elles appartiennent à celui qui tient la barre d'un ministère clef d'un Québec éventuellement souverain. Quand vous affirmez par exemple qu'il doit y avoir entre les collèges une nécessaire compétition et que celle-ci est une condition de meilleure « performance », je vous crois sincère, bien sûr, mais en même temps inconscient que, sur le terrain, cette course aboutit à une dépense d'énergie considérable pour soigner les apparences d'abord et avant tout. On s'inquiète aujourd'hui davantage des palmarès que des difficultés de tout ordre que rencontrent les jeunes dans le milieu scolaire et dans la société en général.

Ce courant fait des ravages plus sérieux encore à l'intérieur des classes. La multiplication des évaluations et l'insistance sur la forme par rapport au contenu dénaturent l'enseignement lui-même. Au savoir, source de satisfaction des curieux et harcelé par des exigences ministérielles aussi tatillonnes que mal fondées, cède le pas au prof dispensateur de notes, classificateur patenté.

Récemment, en faisant allusion à la journée internationale des enseignants, vous disiez votre estime pour ceux et celles qui constituent un important pilier du système d'éducation. Or, dans l'actuelle négociation qui est en cours en vue du renouvellement des conventions collectives, dont celle des enseignants des cégeps, rien ne laisse entrevoir ne serait-ce qu'une ombre de considération à l'égard des premiers artisans de l'école.

Au contraire, on tente actuellement de leur faire assumer les nouvelles restrictions budgétaires. On menace même ceux et celles qu'on dit tant estimer: « Acceptez de couper des postes d'enseignants sinon c'est dans vos salaires que nous allons puiser ». Ne pensez-vous pas, M. le ministre, que sabrer ainsi dans les

ressources enseignantes risque d'affaiblir considérablement le réseau collégial qui constitue justement un des caractères typiques de la société québécoise? Comment pensez-vous qu'il sera possible de répondre aux problèmes actuels des collèges (décrochage, etc.) et aux nouvelles exigences de la société (à la fois plus de formation générale et plus de spécialisation) avec un corps professoral amputé? Sûrement pas en augmentant le pool des gestionnaires et en étendant leurs pouvoirs comme vos prédécesseurs (et vous?) semblaient le penser! Quoi qu'il en soit, comment donc réconcilier vos appels pressants à la cause avec des choix idéologiques qui, non seulement sont loin d'être rassembleurs, mais vont sans doute davantage atténuer, voire faire disparaître nos particularités en tant que peuple?

Normand Gagnon
Québec

L'ilot Mont-Carmel

Serait-il permis à un très ancien secrétaire de la Chambre de commerce de Québec d'opiner sur le projet immobilier de la Chambre dans la rue Saint-Louis?

Dans la situation générale très difficile de la location et de la vente de condominiums, la Chambre est-elle consciente de la concurrence qu'elle instaure à l'encontre de l'industrie établie, nageant dans les difficultés administratives et financières? De sa participation non souhaitée aux obstructions constantes au tourisme? Par les travaux massifs de destruction de bâtisses solides et de reconstruction, est-elle consciente qu'elle bloquera la circulation des Québécois également?

Les plans soumis ne sont-ils pas trop luxueux, en regard du gabarit rectiligne des édifices dans cette rue et dans ce quartier d'un caractère plus austère, particulier aux XVIII^e et XIX^e siècles?

Combien de voitures viendront s'ajouter à l'engorgement, 18 heures chaque jour?

Combien de cases de stationnement seront enlevées aux touristes voyageant en auto?

Pour lutter contre le chômage et la pauvreté et favoriser l'accroissement des revenus métropolitains, un touriste de quatre à cinq fois plus considé-

nable en nombre et capitaux est vital. Il faut prévoir des dispositifs accrus de réception dans le Vieux-Québec. Le 39 de la rue Saint-Louis, un édifice de béton, est tout désigné pour des salles affectées aux visiteurs de tous continents: nettoyé, embelli, toituré à la française, bordé de deux fresques à créer à la parisienne, entourant un parc qui dégage la perspective des Anciens Canadiens. Il pourrait y avoir un monument du premier maire, Elzéar Bédard, alors propriétaire du 18 Mont-Carmel.

Cette trop belle architecture pour le Vieux-Québec est toute désignée pour Lebourgneuf, par exemple, avec l'espoir que la Chambre y emménage enfin et que la Maison Mailloux devienne son musée d'une histoire riche de 186 ans.

Tant de membres de tant de chambres dans le monde peuvent y être invités. Le comprendra-t-on?

Jean A. Gagné
Québec

S'attribuer le mérite des autres

Je suis un bénévole qui s'implique depuis plusieurs années dans différents organismes ayant plus particulièrement comme objectif l'aide à la jeunesse.

Comme la plupart des bénévoles, mon implication se fait dans l'ombre et mes principales satisfactions sont l'engagement, la réalisation d'un projet communautaire ainsi que l'impression d'avoir été utile.

Au cours des dernières semaines, la lecture de différents médias m'a permis d'apprendre que le candidat à la mairie de Saint-Jean-Christophe, M. Patrick Quessy, s'attribuait la réalisation de notre Maison des jeunes et, j'en ai été choqué.

Malgré tout mon respect pour M. Quessy, je dois lui rappeler que sans l'implication et l'action des nombreux bénévoles de Saint-Jean-Christophe qui, eux, n'ont pour tout salaire que la satisfaction du travail accompli, nos jeunes n'auraient pas de toit pour organiser des activités saines et utiles à leur développement. Je suis particulièrement déçu et outré que l'on s'attribue le travail des bénévoles plutôt que de le reconnaître.

Pierre Racine
Saint-Jean-Christophe

Pourquoi cette opposition au contrôle des armes à feu?

Robert Maguire

Médecin, l'auteur est directeur de la santé publique du Bas-Saint-Laurent

(Lettre à la Commission du Sénat)

À plusieurs reprises, comme médecin représentant l'Association des hôpitaux du Québec, l'Association de santé publique du Québec, l'Association de santé publique du Canada ou la Conférence des régies régionales de la Santé et des Services sociaux du Québec, je me suis présenté à Ottawa pour essayer de convaincre sénateurs et députés que l'enregistrement et l'entreposage sécuritaire des armes étaient parmi les meilleurs moyens connus à date pour ralentir l'épidémie

de suicide et d'homicide par arme à feu dans la population québécoise et canadienne.

Déjà presque six ans se sont écoulés depuis mes premières comparutions devant vos différents comités et, malheureusement, j'ai beaucoup de difficultés à comprendre les hésitations de certains sénateurs à doter le Canada d'une loi efficace. Les statistiques sont bien connues et nos nombreux mémoires ont tenté de démontrer qu'un meilleur contrôle de la circulation des armes à feu au pays aurait surtout comme effet de ralentir le nombre d'homicides et de suicides dans la population en général. Cet état de fait me semble facile à comprendre et je m'explique mal pourquoi nous

n'avons pas encore cette loi attendue par une grande majorité de Canadiens.

Depuis cinq ans, plus de 6000 Canadiens sont décédés par balle et la très grande majorité de ces personnes n'étaient en aucune façon reliées de près ou de loin au crime organisé. Comme médecin, confronté assez régulièrement aux conséquences néfastes d'un suicide ou d'un homicide, j'ai à supporter ceux et celles qui survivent.

Cette situation devient de plus en plus intolérable, surtout lorsque moi et mes collègues sommes convaincus qu'il y a moyen de faire quelque chose pour diminuer de façon significative ces pertes de vie.

Dans notre dernier mémoire déposé à la Commission du Sénat chargée d'étudier ce projet de loi et durant les discussions qui ont suivi, j'ai tenté de vous convaincre que, devant cette épidémie moderne, mon rôle de médecin était très limité. Je n'ai ni vaccin, ni antibiotique, ni aucun médicament qui puissent m'aider à atténuer les risques liés aux armes à feu qui menacent de plus en plus de citoyens dans notre société.

J'ai donc tenté, par tous les moyens mis à ma disposition dans notre société démocratique, de vous convaincre de l'urgence et de la nécessité que vous aviez d'agir et de donner au peuple canadien une loi qui pourrait atténuer ce grave problème.

Si je comprends bien la stratégie mise en place pour l'étude du projet de loi, je réalise que je n'ai pas réussi à convaincre une bonne partie des sénateurs qui continuent de s'opposer à ce projet de loi. J'essaie de voir et de comprendre ce que j'aurais pu faire de plus.

Dans un ultime effort, je veux vous dire de façon directe et sans détour que ceux qui retarderont l'adoption de ce projet de loi auront, à mon point de vue, privé la population canadienne d'une mesure efficace qui aurait pu prévenir de nombreux décès.

Dans mon métier, une telle attitude serait considérée comme de la mauvaise pratique et serait passible de réprimande sévère.

OPINIONS

RÉFÉRENDUM 95

MON CHOIX : NON

Légitimité et légalité du référendum : des enjeux fondamentaux

Guy Bertrand

L'auteur est avocat

Même si personne ne met en doute l'importance d'un référendum consultatif dans lequel les Québécois se prononceraient sur l'avenir du Québec, un certain nombre de questions semblent surgir en marge du débat sur les conséquences économiques d'un OUI et les difficultés d'un partenariat avec le reste du Canada : les Cris et les Innuits se préparent à faire leur propre référendum et certains groupes et régions à l'intérieur du Québec pensent contester le processus référendaire et demander leur rattachement au Canada advenant un OUI.

Les questions sur la légalité et la légitimité du processus prévu par le gouvernement du Québec sont donc tout aussi importantes que les questions économiques. Les Québécois, à la veille d'un vote déterminant pour leur avenir, doivent connaître toutes les conséquences de leur choix. Dans ce contexte, il est important de préciser un certain nombre de points.

L'IMPORTANCE DU RÉFÉRENDUM

Un référendum a une valeur consultative. La cour d'appel du Québec a reconnu récemment qu'un référendum était un gros « sondage sur une question capitale à laquelle la population se doit de répondre ».

La plupart des pays qui sont devenus indépendants après ou avec l'appui d'une consultation populaire ont obtenu un appui populaire variant de 75 % à 95 %. C'est pourquoi, dans le cas d'un choix aussi important que la création d'un nouveau pays, on peut dire, sans crainte de se tromper, qu'un OUI à 51 % ne serait pas suffisant. Il faudrait donc parler d'au moins une majorité absolue des électeurs inscrits sur la liste électorale.

Au Québec, 51 % des électeurs représentent au mieux 45 % des inscrits — ce qui est insuffisant pour procéder à une séparation surtout lorsque la question est ambiguë : beaucoup de Québécois pensent qu'un Québec souverain resterait dans le Canada et qu'un OUI permettrait un aménagement original de la fédération cana-

diennne et non une séparation !

Ainsi, puisque la société québécoise n'est pas homogène et qu'il existe à l'intérieur du Québec plusieurs peuples (francophones, autochtones ou anglophones) on ne peut de façon légitime accepter un OUI inférieur à 60 %.

De plus il est important de mentionner que ce référendum a malheureusement une nature toute particulière : alors qu'un référendum est une mesure démocratique extraordinaire qui ne doit être utilisée que de façon parcimonieuse pour dénouer une impasse ou une crise, le gouvernement du Québec utilise le présent référendum pour créer une situation de crise et blâmer le Canada.

Pourtant, à la fin de l'année 94 et au début de 95 personne n'attaquait le Québec, personne n'agressait la culture, l'identité ou langue française au Québec, personne ne remettait en cause nos institutions politiques, ni nos institutions économiques et il n'y avait ni impasse constitutionnelle ni crise majeure.

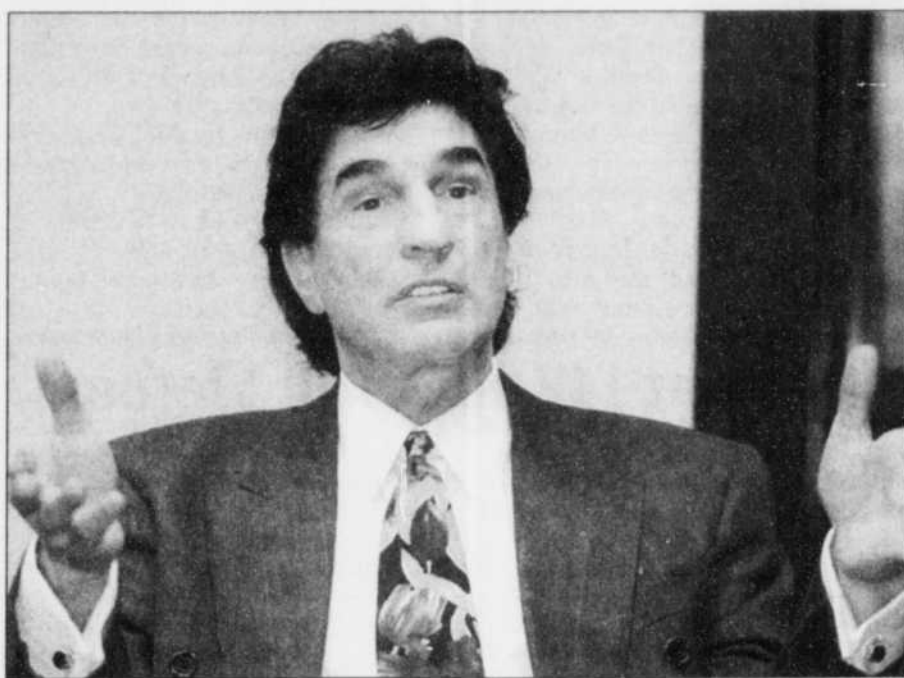
LA LÉGALITÉ : UN ENJEU CRUCIAL

En outre il est essentiel que ceux qui souhaitent la séparation du Québec le fassent de manière à préserver l'équilibre des sociétés québécoise et canadienne.

Le juge Lesage dans son jugement rendu le 8 septembre 1995, tout en reconnaissant la validité d'un référendum consultatif, précise que l'Assemblée nationale

ne peut déclarer unilatéralement l'indépendance, ce qui serait inconstitutionnel et constituerait une violation grave des droits et libertés des citoyens garantis par la Charte des droits et libertés.

Il est clair qu'un amendement à la Constitution, négocié à la suite d'un OUI clair de toute la société québécoise (et non seulement francophone) serait une transition démocratique acceptable et réaliste. Le prix à payer pour les Québécois serait moins élevé puisqu'il y aurait à l'avance une entente à l'amiable avec toutes les parties prenantes. Le respect de la légalité du processus est fondamental, car la primauté du droit et de la Constitution est la pierre angulaire de toute



Voter OUI ne signifie nullement la fin des « chicanes », affirme Guy Bertrand.

démocratie. La Constitution régit les rapports non seulement entre la société et les citoyens, mais entre les citoyens eux-mêmes.

En outre, au Canada s'y greffe une Charte des droits et libertés qui garantit des droits démocratiques et des libertés fondamentales aux citoyens, que l'État ne peut violer.

Le non-respect du processus légal, tel qu'il est prévu par le projet de loi sur l'avenir du Québec, soulève des questions dont les Québécois doivent prendre connaissance et auxquelles messieurs Parizeau et Bouchard ont l'obligation de répondre avant le vote.

QUESTIONS SANS RÉPONSE

Les Premières Nations, particulièrement les Cris, ont laissé savoir qu'ils veulent rester dans le Canada. Quelle serait alors la conduite du gouvernement de M. Parizeau devant un tel défi à la nouvelle Constitution québécoise ?

Que feraient les Cris devant le refus d'obtempérer à leur désir ? Comment feraient-ils valoir leur revendication ? S'adresseraient-ils aux autorités nationales ? Tenteraient-ils d'avoir la reconnaissance de certains pays ou de certains organismes internationaux ?

Que ferait le Québec pour régler tous ces problèmes si les autres Pre-

mières Nations, les anglophones qui constituent un peuple au même titre que le peuple francophone (langue distincte, histoire, institutions, territoire...) ou des groupes de francophones décidaient de rester dans le Canada ?

Que se passerait-il si le processus de déclaration unilatérale d'indépendance était contesté devant les tribunaux, comme j'ai l'intention de le faire ? L'autorité fédérale devra attendre la décision finale des tribunaux (un an à deux ans) avant d'amorcer des discussions avec un gouvernement qui se serait placé hors la loi.

Que fera alors le gouvernement du Québec pendant cette période ? Imposera-t-il sa Constitution provisoire ? Si oui, qu'arrivera-t-il si une partie des Québécois décidaient de continuer d'obéir à la Constitution et aux lois canadiennes (impôts), puisque le Québec ne serait pas séparé selon la règle de droit actuelle ?

Lorsque le gouvernement du Québec tiendra un autre référendum pour faire accepter sa nouvelle Constitution que se passera-t-il si les Québécois refusaient de l'adopter à cause de la détérioration du climat économique ou pour toute autre raison ?

Et puisque ce serait la première fois dans l'histoire du monde qu'une province chercherait à faire l'indépendance alors que la Constitution garantit à toutes les personnes qui y résident des droits démocratiques, dont celui de demeurer canadien, comment le gouvernement du Québec entend-il concilier son désir de faire la sécession du Québec avec les droits garantis aux citoyens par la Constitution ?

Enfin, certains professeurs d'universités ont prétendu dernièrement que le silence des autorités québécoises et canadiennes sur la légalité du processus référendaire équivalait à un acquiescement et empêchait que ces questions soient invoquées après le référendum.

Ces prétentions sont totalement injustifiées : le jugement Lesage rendu le 8 septembre 1995 constitue un jugement final puisque le gouvernement québécois n'a pas jugé à propos d'en appeler.

De plus, ni le premier ministre du Canada, ni M. Daniel Johnson n'ont affirmé qu'ils ne se sentaient pas liés par la décision du juge Lesage ou la décision future des tribunaux. Enfin, les

citoyens québécois, dont les droits sont garantis dans la Constitution canadienne, ne peuvent en aucun cas être pénalisés parce que

certaines politiques auraient omis de traiter de la question de la légalité ou de la légitimité du processus référendaire.

CONCLUSION

Ceux qui croient qu'en votant OUI ce sera la fin des « chicanes » risquent d'être profondément déçus ; non seulement il faut s'attendre à des négociations longues et pénibles avec le reste du Canada et à une déstabilisation de l'économie, mais encore, en déclarant unilatéralement l'indépendance, le Parlement du Québec ouvrirait la porte à une série de revendications juridiques toutes aussi fondées les unes que les autres.

Un vote pour le NON enverra, au contraire, un signal clair que nous ne voulons pas passer notre vie à vouloir nous séparer et qu'il faudra finir par apprendre à vivre au Québec et au Canada, pour bâtir une société meilleure.

La souveraineté avec un OUI inférieur à 60 % est inacceptable

CARREFOUR DES LECTEURS

Aidez-moi !

J'ai besoin de vous, Québécois, afin de m'aider à réaliser un beau rêve. Il y a un an, j'espérais la réalisation de trois beaux projets... D'abord, je souhaitais conserver mon équipe de hockey à Québec (j'aimais les Nordiques). Aussi, je voulais recevoir le monde entier à Québec à l'occasion des Jeux olympiques d'hiver de 2002. Enfin, je désirais ardemment que le Québec obtienne sa souveraineté lors du référendum du 30 octobre 1995.

Le premier projet est tombé à l'eau : le hockey de la LNH a quitté Québec pour des raisons financières. Le second projet a aussi échoué : les gros sous de Salt Lake City ont eu raison de la candidature de Québec. Le troisième projet est actuellement menacé par certains gens d'affaires qui soutiennent qu'un Québec souverain ne serait pas viable économiquement pour leurs entreprises.

Je vous le demande, ne laissons pas, encore une fois, l'argent anéantir nos aspirations. Il n'y a pas que cela dans la vie. Votons pour notre différence. Votons pour le français. Votons pour le changement. Votons pour nos enfants. Votons pour nous, non pas pour eux, les « siphonneurs de subventions », les « épargnés de l'impôt ». Certains vont me dire qu'il faut être logiques et tenir compte de l'économie. Je suis parfaitement d'accord, mais pensez-vous qu'Ottawa est synonyme de bonne gestion avec sa dette approchant les 50 milliards \$? Pensez-vous vraiment que nos industries quitteront le Québec alors qu'elles y sont si bien traitées ? Pensez-vous que les gens d'affaires canadiens abandonneront les sept millions de consommateurs québécois ?

Soyons fiers. Devenons grands. Cessons de craindre et de douter. Nous sommes capables de bien faire. Nous pourrions améliorer des choses. Le cadre du fédéralisme canadien centralisateur nous lie les mains. Donnons-nous les moyens.

C'est maintenant que nous avons la chance de régler ce problème, car il n'y aura pas de référendum à tous les 15 ans. Ne manquons pas ce rendez-vous. Et soyez bien conscients qu'il ne s'agit pas de voter pour ou contre un parti politique ou un dirigeant mais bien de choisir entre

le changement ou l'immobilisme. Le Québec n'est pas et ne sera jamais une province comme les autres. J'invite donc tous les Québécois, qu'ils soient francophones, anglophones ou allophones, à réaliser la souveraineté ensemble. Aidons-nous. Votons Oui !

J-F Corriveau
Charny

Les femmes et le référendum

Ainsi donc, le mouvement des femmes s'est prononcé pour le OUI. C'est du moins ce qu'a affirmé Gerald Larose dans une allocution qu'il a prononcée lors du dernier congrès de la CSN. Ce faisant, il a pris un raccourci inacceptable. Que je sache l'AFEAS, qui regroupe environ 25 000 membres, ne s'est prononcée en faveur d'aucune option, non plus que les Cercles de fermières, dont le membership est encore plus important.

Comment peut-on prétendre que le mouvement des femmes s'est prononcé alors que seule la Fédération des femmes du Québec (FFQ) l'a fait et que sa présidente elle-même a déclaré à l'émission Le Point qu'elle ne prétend pas parler au nom (au NON) de toutes les femmes ? Le moins qu'on puisse dire, c'est que la rigueur intellectuelle n'étouffe pas certains tenants du OUI.

J'ai milité durant de nombreuses années au sein de l'AFEAS et j'ai présidé avec fierté cette association. J'aurais cependant été outrée que celle-ci se prononce pour quelque option que ce soit. Comme le disait si bien madame J. Colas, la première présidente de la FFQ, dans une lettre qu'elle adressait à l'actuelle présidente, le rôle de ces organismes, devrait « respecter une neutralité absolue, tout en encourageant les femmes à participer individuellement au débat référendaire selon leurs aspirations et leur perception de la situation du Québec et du Canada ». Pour ma part, je voterai NON. N'en déplaise à M. Larose toutes les féministes ne sont pas en faveur de la séparation. Mais je ne prétends aucunement me prononcer pour toutes les femmes ; je les respecte trop pour cela.

Christine Marion
Lévis

OUI au référendum québécois

Francophones du Québec, n'ayez pas peur de voter OUI et de vous affirmer en tant que nation, la seule en Amérique. Nous devons nous serrer les coudes pour sauver de la disparition une culture vieille de près de 500 ans.

Nous avons des richesses naturelles inépuisables, nous sommes un peuple travailleur et capable d'atteindre notre autonomie. Tous les pays francophones du monde sont derrière nous, mais nul ne peut faire le pas avant à notre place. Ne vous fiez pas à l'illusion que le Canada est le plus beau pays du monde, car nous avons vécu au-dessus de nos moyens et nous devrons bientôt passer à la caisse pour payer cette énorme dette de 600 milliards.

Des coupures inévitables par le gouvernement canadien après le référendum se traduiront par une baisse majeure du niveau de vie des Québécois, notamment en ce qui a trait aux pensions de vieillesse et aux transferts de péréquation provinciale.

La nouvelle stratégie du camp du NON prouve hors de tout doute que le Parti libéral s'est écrasé de nouveau et a laissé tomber les revendications traditionnelles du Québec, au profit d'un fédéralisme centralisateur à la Chrétien et Trudeau.

Pierre Jalbert
Saint-Roch des Aulnaies

Allons-nous signer un contrat en blanc ?

Que nous demande le parti « séparatiste » du Québec ? Essayez donc de me convaincre qu'il ne veut tout simplement pas un « chèque en blanc » de notre part. Y a-t-il quelque chose de concret dans ce qu'il propose ? Avez-vous déjà essayé de faire signer un « contrat en blanc », auquel vous allez ensuite ajouter vos propres conditions, à votre banquier, à votre constructeur, à votre vendeur d'automobiles, etc. ? Inconcevable, n'est-ce pas ? de penser qu'ils signeraient une telle entente. Qui, par contre, ne se rappelle pas avoir signé un contrat sans le lire en entier,

principalement les paragraphes qu'il aurait fallu lire à la loupe, et s'être réveillé plus tard avec des surprises plutôt négatives, onéreuses et souvent frôlant la malhonnêteté ?

Pourtant, c'est ce qu'un grand nombre de Québécois naïfs se préparent à faire en votant OUI au référendum.

En effet, c'est l'inconnu absolu, vers lequel nous nous dirigeons aveuglément, advenant un vote positif au projet dont l'absence de concret ne peut être plus évidente.

Quand avez-vous entendu les partisans du OUI discuter des idées de fond, des différentes études économiques qu'ils ont pourtant eux-mêmes commandées ? Évidemment, ils évitent ces argumentations car, semble-t-il, aucune ne serait favorable et paraît-il qu'il en existe au moins une quinzaine.

Mais non, ils font plutôt appel au sens patriotique, à la race, à la langue, tout ça dans un but non avoué mais bien évident de garder le petit Québecois dans son petit patelin pour mieux le contrôler.

Je supplie les Québécois d'y penser sérieusement avant d'entrer dans l'isolier le 30 octobre, car s'il fallait que notre geste se transforme en un mandat pour défaire le Canada, il serait irréversible.

Gaston Goulet

Charlesbourg

Le sourire de l'ogre

La nomination de M. Lucien Bouchard comme négociateur en chef du partenariat fictif entre le Québec et le reste du Canada prouve que M. Parizeau — étant donné l'animosité que le bloquiste suscite chez ses compères des autres provinces — veut faire échouer cette négociation pour s'en tenir, comme il l'a toujours voulu, à son option indépendantiste pure et dure. Avec ses mines de bouledogue et ses coups de gueule calculés, le chef du Bloc va lui ramasser des votes, croit-il, mais en dernière analyse, aux yeux du Roi de l'Astuce, M. Bouchard ne compte pas plus que la cage à homards dont la première prise pourrait bien être Mario Dumont lui-même.

Thérèse Doyon
Sainte-Foy

Deuxième séisme majeur depuis l'été en Chine

■ BEIJING (d'après Reuter) — Un violent tremblement de terre a tué au moins 29 personnes et détruit les habitations de nombreux paysans dans la province du Yunnan, une région rurale mais densément peuplée du sud-ouest de la Chine, a-t-on appris de source officielle.

Le séisme s'est produit hier à 6h47, heure locale. La secousse a atteint une magnitude de 6,5 sur l'échelle de Richter. Selon l'agence de presse Chine nouvelle, le bilan serait de 29 morts et de 72 blessés graves.

«La plupart ont péri écrasés dans l'effondrement des bâtiments», a précisé une responsable du canton proche de la frontière du Myanmar (birmane).

L'épicentre du séisme était situé dans une région montagneuse où les habitations dépassent rarement un étage, a indiqué cette responsable qui



chiffrait à 200 le nombre des maisons écroulées sur leurs habitants.

À Kunming, la capitale de la province, la secousse n'a fait aucun dégât, mais a réveillé les habitants. La région la plus touchée se trouve à 30 km de la ville de Wuding où vivent environ 240 000 personnes.

Selon un responsable, la secousse a duré une quinzaine de minutes.

Au moment où le séisme s'est pro-

duit, des pluies torrentielles s'abattaient sur la région. Les précipitations ont considérablement ralenti la progression des secours.

«La situation est extrêmement sérieuse», déclarait un sismologue de Wuding.

200 RÉPLIQUES

Selon l'agence Chine nouvelle, les communications téléphoniques avec Wuding sont coupées. Les sismologues redoutaient des répliques dans l'après-midi. Toutes les écoles ont été fermées en conséquence.

«Tout le monde, ou presque, reste à l'extérieur des bâtiments, nous sommes peu nombreux à être dans nos bureaux», témoignait un prévisionniste de Wuding.

Plus de 200 répliques ont déjà enregistré, plusieurs dépassant l'indice 4 sur l'échelle de Richter.

En juillet, un précédent tremblement de terre d'une magnitude de 7,3 avait atteint la province du Yunnan, faisant 11 morts et 136 blessés.

Les crues du Mékong font 142 morts au Vietnam

HANOI (d'après AFP) — Un total de 142 personnes, en majorité des enfants, ont été tuées lors des crues provoquées depuis plusieurs semaines par la montée des eaux du Mékong,

dans le sud du Vietnam. Les pertes humaines ont été essentiellement enregistrées dans les provinces d'An Giang et Kiên Giang où respectivement 70 et 36 personnes sont mortes

noyées. 36 autres morts ont été recensés dans les provinces voisines de Dong Thap et Tien Giang. Les inondations ont également provoqué des dégâts matériels évalués à 25 millions \$.

PARTOUT AU QUÉBEC

Garage sans boulon

SPÉCIAL:
garages usagés
et démonstrateurs

HEURES D'OUVERTURE:
lundi au mercredi, de 8 h à 17 h 30
jeudi et vendredi, de 8 h à 20 h
samedi, de 8 h à 15 h

Garages en toile et toile synthétique
Passages - Portiques - Abri d'hiver

FABRICATION - VENTE - LOCATION RÉPARATION
Votre spécialiste en abri d'hiver de tout genre

WAL inc.
w. lecoures

À votre service depuis plus de 50 ans
Estimation gratuite sur demande

1075, 18e Rue Québec 522-8271 Fax: 529-6614
5161, boul. de la Rive-Sud Lévis 833-8931 Fax: 833-8770

SORTEZ AVEC UN DE NOS "TOP MODELS", ILS N'ONT JAMAIS ÉTÉ AUSSI ACCESSIBLES.



DODGE STRATUS / PLYMOUTH BREEZE 1996 Ensemble 24A

369\$* par mois
(transport inclus)
CLÉ D'OR

Terme de 30 mois, comptant initial de 500 \$

CHRYSLER INTREPID 1996 Ensemble 22C

449\$* par mois
(transport inclus)
CLÉ D'OR

Terme de 30 mois, comptant initial de 500 \$



DODGE ET PLYMOUTH NEON 1996 Ensemble 21C

299\$* par mois
(transport inclus)
CLÉ D'OR

Terme de 30 mois, comptant initial de 500 \$



DODGE RAM 1996 Ensemble 24C

399\$* par mois
(transport inclus)
CLÉ D'OR

Terme de 30 mois, comptant initial de 500 \$



DODGE CARAVAN / PLYMOUTH VOYAGER 1996 Ensemble 22T + ABS

389\$* par mois
(transport inclus)
CLÉ D'OR

Terme de 30 mois, comptant initial de 500 \$

Cette année, les top models 1996, on les trouve chez Chrysler. Et quand on dit top models, on dit aussi top technologie et top qualité, car ils ont vite établi les nouveaux standards en matière de

performance, d'aérodynamisme, d'élégance et de sécurité. Imaginez-vous au volant d'un top model qui gagne, année après année, les prix les plus convoités.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.



Venez faire l'essai du modèle de votre choix, sans tracas, et vous recevrez GRATUITEMENT un guide routier Rand McNally. Téléphonez maintenant pour prendre rendez-vous à votre convenance, au **1 800 333-3678** ou communiquez avec votre concessionnaire le plus près.

VOTRE CONCESSIONNAIRE

CHRYSLER

QUELQU'UN DE FIABLE

* Tarif mensuel établi d'après la description des véhicules ci-haut. Terme de 30 mois, avec comptant initial ou échange équivalent. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Chrysler Crédit Canada Ltée. Un dépôt de sécurité équivalent à un versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 50 000 km, au taux de 9 c le km. Offre d'une durée limitée. Chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre et peut avoir à commander. Les véhicules peuvent différer légèrement des modèles illustrés.